

LE CONSEIL DES SAGES DE LA VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON

Année 2022-2023

ASSEMBLEE PLENIERE DE FIN DE MANDAT

VENDREDI 16 JUIN 2023

Salle du Conseil

**PRESIDENCE DE L'ASSEMBLEE
DU CONSEIL DES SAGES**

Monsieur le Maire-Président **Luc BOUARD**



**Délégation des Conseils
Consultatifs et Education**

Madame **Dominique BOISSEAU-RAPITEAU**
Conseillère Municipale



PRESENTATION DES RAPPORTS FINAUX DES LETTRES DE MISSION 2022-2023

Lettre de mission :

Le réseau de lecture publique de l'Agglomération Yonnaise : vers plus de mutualisation et de structuration communautaire.

Rappel

✓ 13 médiathèques hors La Roche, 4 à La Roche-sur-Yon

Quelques points significatifs :

- Peu de salariés et nombreux bénévoles (sauf à La Roche-sur-Yon)
- Lectorat : surtout enfants et personnes retraitées
- Existence d'une navette à La Roche
- Horaires d'ouverture variables
- Points communs : accès gratuit, durée d'emprunt, nombre de documents, logiciel

Trois rencontres hors Agglo



➤ **Vie & Boulogne :**

44 635 habitants – 15 communes & 17 médiathèques

➤ **St Fulgent / Les Essarts :**

29 000 habitants – 10 communes & 13 médiathèques

➤ **Les Herbiers :**

30 131 habitants – 8 communes & 8 médiathèques

- **Nombre de salariés & de bénévoles :**
 - ✓ Vie & Boulogne : 21 salariés et 280 bénévoles
 - ✓ St Fulgent / Les Essarts : 9 salariés et 165 bénévoles
 - ✓ Les Herbiers : 10 salariés et 100 bénévoles
- **Bénévoles essentiellement féminins et âgés**
- **Horaires d'ouverture très variables en fonction de la disponibilité des bénévoles (entre 3h et 19h par semaine)**
- **Nombre de documents empruntés identique dans chaque communauté de communes mais variable entre les communautés**
- **Différentes modalités d'information auprès du public (bulletin municipal, site web, etc...)**
- **L'entretien des lieux est assuré par les communes sauf aux Herbiers où il est assuré par la communauté de communes**

Trois rencontres hors Agglo (suite) - Navette -

Emprunt et retour des documents dans n'importe quelle médiathèque de la communauté de communes.

La navette est utilisée par le personnel salarié.

- Vie & Boulogne : 1 navette le mardi et souhait de mettre en place une seconde navette
- St Fulgent / Les Essarts : 1 navette le mercredi (6h) + navette interne aux Essarts
- Les Herbiers : 1 navette le lundi matin

Trois rencontres hors Agglo (suite) - Fonds flottant -



- Non seulement les documents peuvent être empruntés et retournés dans n'importe quelle médiathèque mais ils restent là où ils sont retournés
- Le fonds flottant a été mis en place dans la communauté de communes des Herbiers (cas unique en Vendée)
- Les abonnements aux revues sont exclus du fonds flottant
- Le personnel salarié relève de la communauté de communes

ARTOTHEQUE

- ✓ Elle est implantée à la médiathèque Benjamin Rabier de La Roche
- ✓ L'offre est originale mais trop peu connue
- ✓ Sa mission : constituer un fonds international, national, régional et local et le faire découvrir
- ✓ Plus de 1 400 œuvres des XX^e et XXI^e siècles mises gratuitement à la disposition des particuliers et / ou des entreprises intéressés
- ✓ Les emprunteurs sont surtout des femmes âgées entre 30 et 40 ans (différence par rapport au lectorat des médiathèques)
- ✓ Elle est fréquentée presque uniquement par des personnes de La Roche-sur-Yon

A développer



- ❑ Volet ressources humaines : nécessité de davantage de personnel salarié / présence d'au moins un salarié par médiathèque (temps de présence modulable selon la taille de la médiathèque, possibilité d'un salarié sur plusieurs médiathèques). La présence de salariés permettra d'accroître l'amplitude d'ouverture des médiathèques.
- ❑ Volet communication : faire mieux connaître auprès du public l'offre proposée par les médiathèques (documents, animations, etc...) et par l'artothèque (fonds, conférences, etc...)

PRINCIPALES PROPOSITIONS

NAVETTE : EMPRUNT & RESTITUTION DES DOCUMENTS PARTOUT

Avantages :

- Permettrait la libre circulation des documents au sein de l'Agglo
- Faciliterait l'accès aux différents fonds pour tous les lecteurs de l'Agglo et répondrait à une demande forte de ces derniers
- Développerait le sentiment d'appartenance à une même entité Agglo chez les lecteurs, les salariés et les bénévoles

Obstacles :

- Bénévoles ou salariés habitués à raisonner dans une logique de médiathèque communale
- Sentiment d'une perte d'indépendance, les livres étant achetés sur des fonds communaux

Conditions de mise en place :

- Agent dédié pour la fonction « navette » un jour par semaine
- Nécessité d'un véhicule (en existe un pour le Quartier Livres de La Roche : possibilité de l'utiliser à condition de définir des jours différents)

PRINCIPALES PROPOSITIONS

- Fonds flottant -



Avantages :

- Possibilité d'emprunter et de retourner les documents (sauf abonnements) dans n'importe quelle médiathèque de l'Agglo
- Les documents restant là où ils sont restitués (à la différence de la simple navette), il y a moins de manutention
- L'accès à l'ensemble des collections est facilitée pour les lecteurs, l'offre gagne en amplitude pour les petites communes

Obstacles :

- Risque de déséquilibre dans l'hypothèse où les restitutions de documents se feraient toujours dans les mêmes communes, manque de place disponible
- Nécessité de réguler ces déséquilibres et d'intervenir
- Problème de cohérence dans les acquisitions, les fonds

Observations :

Le fond flottant paraît contemporain d'une étape ultime de la mise en réseau avec fonds intercommunal, salariés intercommunaux, entretien des locaux des médiathèques intercommunal (exemple unique en Vendée : Les Herbiers)

AUTRES PROPOSITIONS - 1

En vue de développer le goût de la lecture :



- ✓ S'appuyer sur des salariés et des bénévoles les mieux formés possible, accroître les liens avec le monde de l'entreprise et l'Education Nationale
- ✓ Mettre en place un événement annuel autour du livre impliquant toutes les médiathèques de l'Agglo (thématique pouvant varier chaque année, exemples : environnement, histoire locale, art , etc...)
- ✓ Développer des animations ponctuelles en lien avec le réseau culturel et scolaire, recourir aux écrivains et artistes locaux, etc...
- ✓ Déclarer la lecture publique d'intérêt communautaire
- ✓ Abonner gratuitement à une revue les enfants de l'Agglo en CM2

AUTRES PROPOSITIONS - 2

- ✓ Pour atteindre un public jeune, prendre appui sur les délégués de classe, les associations (notamment sportives), le réseau des professeurs de français, les CMJ et imaginer un Jeu d'Évasion (cf. rencontre avec Mme Ratier 31/03/2023)
- ✓ Mettre en place une foire aux livres permettant aux particuliers de donner leurs livres (ou de les vendre à prix symbolique) plutôt que de les jeter, en lien possible avec le « désherbage » des médiathèques et de la BdV
- ✓ Développer les expositions de peintures et les concerts dans les médiathèques (possibilité d'utiliser les œuvres de l'Artothèque pour ces expositions et les talents des élèves des conservatoires pour les concerts)

- Quelques éléments de conclusion -

❑ Spécificités de l'Agglo:

- Une importante commune (chef-lieu) et un réseau de moyennes et petites communes autour
- Appétence culturelle forte

❑ Axes d'évolution :

- Accroître la conscience d'une identité Agglo
- Sur le plan de la lecture, la mise en place d'une navette Agglo, dans les prochaines années, permettra de développer cette conscience
- Créer, inventer de nouveaux projets autour du livre et de la lecture (cf. les diapos précédentes)

Nous vous remercions de votre attention

Mme Christine DOMERGUE

M Christian FONTAINE

M Dominique GOURMAUD

M Bernard GRASSET

Mme Marie-Claude GUILBAUD-BAROU

Mme Christine GUILLARD

M Philippe LAMBERT

M Laurent LECK

Mme Sylvie RAGOT

Mme Dalie RODELLAR-LACRUZ

Mme Florence YDIER-LEVILLAYER

GROUPE de TRAVAIL n° 4

- 2^{ème} année -



« ACTION ENVERS LA JEUNESSE »

Notre Groupe de travail a œuvré sur un plan « d'action envers la jeunesse » afin d'aider la ville de la Roche sur Yon à être une ville accueillante et attrayante pour la jeunesse.

Nous avons donc en conséquence établi un diagnostic des thèmes concernant les souhaits et les actions de cette jeunesse (*présenté lors d'une plénière en Septembre 2022 et en Mars 2023*).

NOS PROPOSITIONS SONT LES SUIVANTES

COMMUNICATION

Qu'un nouveau local soit entièrement dédié au Centre Info Jeunes.



Qu'il redevienne visible par les jeunes. Pourquoi pas à l'emplacement de l'actuel Office de Tourisme Place Jacques Chirac, celui-ci devant aller Place Napoléon dans le bâtiment de l'ancienne Mairie.

Qu'il change d'identité le nom **14 bis** n'ayant plus lieu d'être.

La mise en place d'un Bus infos en complément du Centre Info Jeunes pour desservir les quartiers ainsi que l'agglomération.

Question : Comment mieux développer la communication avec les jeunes?

Il y aurait lieu d'avoir une convergence des pistes et des solutions sur un site approprié (ex : Instagram).

Pourquoi pas une gestion instantanée par newsletter automatique envoyée aux jeunes (*site dédié avec inscription préalable*)

VIE SPORTIVE :

Nous proposons :

favoriser le **concept Sport Vacances** qui est déjà en place.

Concernant la Vie associative :

Il est nécessaire de développer du lien entre jeunes et seniors.

Concernant les Locaux sportifs :

Les Etudiants attendent des salles de sport et des équipements répondants à leurs besoins et à leurs créneaux (*locaux, vestiaires, terrains basket, foot et rugby, etc...*)

En complément nous suggérons :

- L'élaboration de terrains synthétiques
- La mutualisation des salles (*y compris celles des écoles*)
- La création de plus de mobilier sportif urbain
- La mise en place d'une information des possibilités des différents sites via les réseaux sociaux



La mise en place d'un championnat étudiants entre les établissements pourrait être organisé, dont la ville serait le vecteur?

- Les bus sont un bon moyen d'affichage pour promouvoir les offres sportives, ainsi que les abribus et panneaux électroniques.



- Nous avons noté que suite à la rencontre avec **Mr Sébastien ALLAIN - élu adjoint aux sports et à la jeunesse** - qu'il avait été mandaté par la Ministre des sports pour travailler sur un dossier au sein de ANDES (*Association Nationale des Elus en charge du Sport*), qui devrait permettre la création d'un statut «Bénévolat du sport».

Le bénévolat s'avère incontournable pour le Sport, la Culture et la Vie associative des jeunes.

Le dossier au sein de ANDES a débouché sur la promotion de l'engagement des Jeunes et des Femmes en particulier dans les instances dirigeantes, sur la question de la féminisation, l'ANDES souhaite travailler ce sujet rapidement.

ENSEIGNEMENT / EDUCATION :

Nous proposons :

- La Découverte de L'outil en Main dès 9 ans, afin de sensibiliser les enfants aux métiers manuels et les occuper d'une manière saine les mercredis après-midi. Un atelier de l'Outil en Main est en cours de création à la Roche sur Yon, à l'initiative de certains Sages dans l'attente d'un local.
- Des études surveillées (9/14ans) et des cours de rattrapage via des retraités afin de remettre sur les rails les élèves en manque de repères et d'éducation (13/18ans).
- Une bourse pour aider les jeunes méritants situés dans les quartiers en difficultés.

Création d'un Conseil Yonnais de la Vie Etudiante (18/25ans) Modèle CDS

Nous sommes favorables au SNU (*Service National Universel*) aux enfants de 15ans, afin de les préparer au vivre ensemble à une certaine discipline et ainsi élargir leur ouverture d'esprit.

POUR LES 16/18 ANS :

UNE NOUVEAUTE MISE EN PLACE EN 2020 par la CAF

- Il s'agit de l'obligation de formation et d'accompagnement en appui au décrochage scolaire.
- Ces situations sont signalées par les CFA, les Etablissements scolaires, etc...
- Une commission se réunit une fois par mois à la mission locale, afin de faire le point sur les cas signalés et quelle mise en œuvre activer.
- **Nous proposons également qu'une Bourse soit mise en place pour aider les jeunes méritants, situés dans les quartiers en difficultés.**



TRANSPORTS / MOBILITE

Nous proposons de faciliter l'accès aux moyens de transports :



BUS :

- Eviter que les lignes de bus soient toutes centralisées à partir de la place Napoléon
- Une meilleure diversification des lignes de bus
- Création par la ville de plusieurs parkings vélo-trottinettes à l'extérieur de la Roche sur Yon en lien avec le réseau des bus.
- Augmentation des rotations de bus après 20h pour les étudiants terminant les cours plus tard, leurs sorties en périphérie de la ville, y compris ceux qui ont un petit boulot se terminant après 20h.

TROTTINETTES :

- Création de stations pour davantage de trottinettes, avec une réglementation respectée. Application de la verbalisation.
- Proposition de parking à proximité des arrêts de bus et des lieux d'enseignements.

VELOS

Nous proposons :

- Que le réseau des pistes cyclables soit amélioré et sécurisé.
- Que la réglementation vis-à-vis des piétons soit respectée.
- Que les pistes en centre-ville soient réorganisées avec un meilleur maillage.
- Protections des passages autour des ronds-points soient pour piétons, cyclistes et trottinettes, particulièrement route de Nantes au niveau de LIDL et RENAULT.



Nous sommes en accord avec les réalisations actuellement en cours dans la ville de la Roche sur Yon (ex : route des Sables).

MAISONS DE QUARTIER

Un bilan très positif de l'ensemble des activités pratiquées par les Maisons de Quartier, pour les personnes adhérentes.

Nous proposons :

De faire en sorte que plus d'enfants bénéficient de ces activités

Trouver une solution pour aller au-devant des Jeunes sur le terrain, afin de multiplier les contacts auprès des Maisons de Quartier.

Il faut proposer toutes les activités par l'intermédiaire du « **Bus Infos Jeunes** » s'il est créé.

- Ex - Echanges internationaux 16/30 ans (*Erasmus*) notion de partage;
- Contrat d'engagement éducatif;
 - Promeneurs du net.
 - Job d'été grâce au BAFA obtenu avec une aide (*sous conditions*).
 - Service civique possible d'être effectué dans les MDQ.
 - Minibus pour se déplacer d'une maison de quartier à une autre.
 - Distribution de plaquettes destinées à tous les établissements scolaires.



Sur son nouveau site, la ville peut-elle favoriser une meilleure connaissance des activités des Maisons de quartier, de manière à optimiser la fréquentation .

SECURITE

Nous proposons :



Qu'en dehors du centre-ville la police municipale fasse des rondes dans les autres quartiers.

- L'insécurité de certains quartiers tel que la Garenne et Rivoli *aux dires des jeunes*, pourrait faire l'objet d'une surveillance renforcée par la police municipale, la pose de caméras, ainsi que l'aménagement d'éclairages sur des parcours d'étudiant (es), surtout en période d'hiver.
- Une réglementation est à prévoir concernant les trottinettes (*casques, nombre de personne sur une trottinette, âge de l'utilisateur, et vitesse*). Déjà demandé dans le thème mobilité.

Pour la tranquillité publique :

BTB CFA Vendée au Bourg s/la Roche (*que nous avons rencontré*), souhaiterait que des rondes soient effectuées à proximité par la police municipale dans les rues autour de l'Etablissement, surtout après le repas du midi (*Emballages alimentaires et canettes*) jetés chez les particuliers. Plaintes des voisins.

EMPLOIS

Nous proposons :

- Une meilleure connaissance pour les jeunes, des emplois accessibles dans toutes les zones artisanales et industrielles au niveau de l'agglomération.
- Peut-être la création d'un « Espace » numérique spécial jeune, proposant les Entreprises en recherche de personnel spécialisé sur des métiers existants.
- Les vecteurs porteurs de ces métiers « différents » à faire connaître aux jeunes sont le salon Vendée Métiers et pour les plus jeunes « l'Outil en main » qui fait découvrir les métiers manuels.
- Les Maisons de Quartier pourraient être le Relais d'information sur les possibilités d'emplois des entreprises locales.



- Pour les jeunes de 16/25 ans non scolarisés, sans emplois, ni formation, mais prêt à s'engager et à suivre un programme d'action, c'est le rôle de la **Mission Locale**.

L'objectif : accéder à l'autonomie, trouver un emploi supérieur à 6 mois, entrer dans la vie active et reprendre un cursus scolaire (1218 accompagnements en 2022).

LOGEMENTS

Le logement reste la demande la plus sollicitée de tous les établissements d'enseignements supérieurs fréquentés par les Etudiants après le BAC.

400 logements étudiants sont en cours de réalisation, livraison prévue 2023/2024.

L'exemple peut être le projet rue Hubert Cailler :

Il s'agit de la première résidence sociale universitaire de Vendée qui verra le jour à LRSY pour la rentrée de 2023/2024 gérée par Escale Ouest. Elle comprendra 57 studios meublés et équipés. Un projet rendu possible par la loi Elan afin de pallier au CROUS.

Nous encourageons le logement intergénérationnel, nous sommes satisfaits des projets en cours et à venir, tout en attirant l'attention sur le vivre ensemble.

Actuellement une campagne d'affichage propose aux Etudiants des RdV aux semaines du logement des jeunes, intitulée « **Et toi tu loges ou à la rentrée** » en partenariat avec le **14 bis Centre Info Jeunes**, nous espérons que nos plénières précédentes y sont pour quelque chose.



SANTE

La COVID a conduit quelques jeunes à l'isolement dont certains on eut du mal à supporter cette situation. **La MAISON des ADOLESCENTS a été d'un grand secours.** Cet établissement est la source d'un bon nombre de critères qui devraient palier à la carence de toutes ces souffrances et **gagne à être connu par tous les Jeunes.**

Une demande :

La création d'un Cabinet médical destiné aux jeunes Etudiants à l'Université ou en Formation, composé d'un Généraliste et si possible d'un service de gynéco.

Certains Etablissements manquent d'infirmerie. **Serait-il possible qu'un véhicule médical assure des permanences au sein des Etablissement scolaires n'ayant pas d'infirmerie?**

Notre question :

qui peut mettre en place et gérer ce service ?



PRECARITE

Nous approuvons l'initiative des types d'accompagnements mis en place par le CCAS ?

- Service Santé Publique
- Service Intervention Sociale
- Service Aide Financière
- Service Logement



ENVIRONNEMENT

Nous proposons les outils suivants :

Avant le collège : Sorties scolaire ciblées sur l'environnement

Après le collège : Les jeunes peuvent être motivés par le plan biodiversité-climat, à savoir :

- Expositions pédagogiques à la cité des oiseaux aux Landes Génusson et à la réserve naturelle de Nalliers afin d'améliorer les connaissances en biodiversité ;
- Programme de plantation de 100 000 arbres à laquelle participe les jeunes ;
- Evocation du projet d'évolution du site de **Beautour** qui va devenir un lieu permanent (*ouverture Juillet 2023*);
- Evocation des projets tutorés avec le Lycée Nature (*suivi de la qualité de l'eau*) ;
- Evocation de la contribution des étudiants de l'IUT génie biologique pour l'analyse de l'incidence de l'éclairage public sur la biodiversité ;
- Sur le site Universitaire de la Courtaisière il existe un projet de l'IUT sur la réduction de l'utilisation de l'électricité ainsi que la mise en place d'un plan climat qui débouchera sur les Assises de l'environnement.



**Les Assises de l'environnement sont une attente pour connaître
l'implication des jeunes.**

HANDICAP

Les propositions

- Améliorer l'accueil des handicapés au niveau des centres de loisirs.
- Bien prendre en compte l'accès des handicapés pour les nouveaux logements étudiants (*éviter les logements inclusifs*).
- Charte d'accessibilité et suivi annuel des travaux : s'attacher à optimiser les actions à mener pour les jeunes handicapés dont les étudiants.

Réalisation :

- Dans le centre ville une future maison de vie et de partage, acquise en 2022 par **la Fondation pour le logement social**, hébergera étudiants et personnes handicapées.
- A terme, sept personnes atteintes de troubles mentaux et six étudiants devraient y vivre. Accueil des premiers locataires en septembre 2023.
- L'idée est d'offrir un espace aux personnes en situation de handicap pour qu'elles gagnent en autonomie. Des salariés accompagneront les personnes au quotidien.

RESTAURATION

- Une épicerie solidaire existe déjà à la Roche sur Yon nous proposons que cette idée soit développée dans la ville.
- **Compte tenu du nombre croissant des étudiants il est impératif d'envisager une restauration collective en centre-ville.**
- Il faut aussi peut être prévoir des nouveaux moyens de restauration pour les sites en construction, éloignés du centre ville et accueillant des étudiants en formation en alternance *ex : nouveau site de l'UIM..*



VIE CULTURELLE

- La ville de la Roche sur Yon est suffisamment pourvue de salles pouvant convenir à la culture de la jeunesse, à savoir : **le Concorde - le Grand R - le CYEL - le Théâtre - le Quai M ainsi que la Médiathèque**, il n'y a que l'embarras du choix pour l'organisation d'évènements.
- Des événements sont également organisés par/pour les jeunes : **Apéromix, Festival Colors, Fête de la musique ...**
- Faisant suite à notre entretien avec Mr SCHNELL, regrouper toutes ces offres en un seul document papier n'apparait peut être pas judicieux.
- Ces offres devraient plutôt être dématérialisées sur le site de la ville dans la rubrique dédiée aux jeunes, lié au site du Centre d'info jeune.
- Il faudrait peut être aussi organiser une journée des « étudiants » et des soirées spéciales jeunes ou spéciales étudiants dans chaque salle, à tour de rôle, afin de les faire découvrir par un plus grand nombre.



- **Il faut mettre en place un vrai projet politique pour les jeunes pouvant le cas échéant être portée par une association porteuse d'évènements.**
- **Afin d'intéresser les étudiants aux événements, il serait opportun d'inviter des volontaires à l'organisation concrète de ces évènements, avec le Conseil des Jeunes s'il est mis en place.**

Evènement Culturel 2023

BD Fest

Festival de BD le 27 et 28 Mai 2023

Partenariat avec la Librairie 85

place Jacques CHIRAC

Un vrai Succès



CONCLUSION

**Nous remercions la municipalité
de nous avoir confié cette mission très importante pour l'avenir
des jeunes et de la ville de la Roche sur Yon.**

Nous avons relevé les points positifs déjà pris en compte :

- Le programme de **Construction** de nos logements étudiants.
- La prise de conscience de la nécessité d'améliorer l'ensemble de l'offre des **Equipements Sportifs** pour les jeunes.
- La mise en service récente du **Quai M**, du nouveau complexe **CAP complexe Piscine/Patinoire**, l'ouverture du **Musée Malraux** ainsi que l'ouverture prochaine du **Centre BEAUTOUR**, contribuent à une valorisation de notre ville en matière de culture et de sports.

Nous avons certains thèmes à faire évoluer et à prendre en compte dans les meilleurs délais :

- **Le transfert du 14 bis Info Jeunes**
- La carence de la **Communication** envers la jeunesse
- **Une mutualisation sérieuse des Maisons de quartier serait la bienvenue**
- Une amélioration nette de la **Mobilité** sur l'ensemble de l'agglomération

Merci aux Elus qui nous ont consacré un peu de leur temps, ainsi qu'aux responsables d'Etablissements dans le secteur scolaire, formation, santé et logement.

Sincères remerciements à Dominique BOISSEAU-RAPITEAU -
Nadia PERRIN et Edwige ESPINOSA pour leur soutien.

Lettre de mission du Groupe de Travail n° 2

Thème

PARTAGE DE LA VOIE PUBLIQUE

Propositions du Groupe pour :

**COMMENT RÉDUIRE
CERTAINES INCIVILITÉS**



2022 - 2023



Objectifs de la Lettre de Mission

INCIVILITÉS



- Poser un diagnostic ;
- Proposer des actions-leviers pour résoudre un certain nombre de problèmes incivils sur la voie publique ;
- Être source de propositions partagées et durables pour répondre aux problématiques liées aux usages multiples de la rue.



S Notre Travail a consisté à :

O - **Définir ce que sont les incivilités ;**

M - **Rencontrer :**

M des élus ;

A des responsables de la voirie ;

I des déplacements au sein de la ville ;

R la Police Municipale.

E - **Établir un diagnostic ;**

- **Faire des propositions d'actions.**



APPROCHE DE DÉFINITION

L'incivilité peut se comprendre comme un ensemble de nuisances sociales variées, qui ne blessent pas physiquement les personnes, mais bousculent les règles élémentaires de la vie sociale.

Les incivilités peuvent être intentionnelles ou non intentionnelles et peuvent être le résultat d'un état émotionnel, d'une ignorance de la loi, d'une incapacité à respecter les règles et / ou d'un manque de respect pour les autres.

« Il ne faut pas que les tolérances deviennent des droits »

- Les Incivilités ont des origines multiples -
- **non-respect des règles d'usage** ;
- **détérioration de l'environnement** ;
- **manque de savoir-vivre de la population.**



TAG et **GRAFFITI**



Voilà 30 ans que les « graff » et « tag » ont débarqué en France !!!

La reconnaissance et la canalisation du mouvement

***Encadrer les graffeurs :**

Canaliser le mouvement en mettant à disposition des espaces dédiés aux graffitis.

***Encourager la reconnaissance du mouvement**

: Dans ce sens, fleurit aujourd'hui toute une série de festivals et de concours d graffitis qui permettent aux artistes de s'exprimer sur des surfaces consacrées.

Les mesures de répression

*** Identifier et poursuivre systématiquement les auteurs de dégradations.**

- DÉPÔTS SAUVAGES -

RÉALITÉ D'AUJOURD'HUI



UTOPIE OU RÉALITÉ DE DEMAIN



Dépôts d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume,
en un lieu où il n'a pas lieu d'être...

Chiffres de l'Agglomération :

Volume : 1 672 m³ sur l'année 2021

Coût pour la Collectivité : 100 000 €

- DÉPÔTS SAUVAGES - suite

Lieux privilégiés :

- abords des conteneurs de portages volontaires, (PAVE) ;
- abords des poubelles enterrées ;
- zones rurales.

Risques multiples :

- risques sanitaires et de sécurité, même d'incendie ;
- surcoût financier (temps de collecte supplémentaires et dédié - tri à effectuer (sacs poubelles) par les agents de la municipalité – facturation du tonnage supplémentaire par le Gestionnaire).

- Comment agir de manière préventive -

Quelques pistes :

- Faire en sorte que les lieux de collecte soient propres pour qu'ils deviennent « précieux » aux yeux de tous ;
- Décors des entourages aux pieds des collecteurs d'apports volontaires enterrés (PAVE), style « Poubelle-art ».

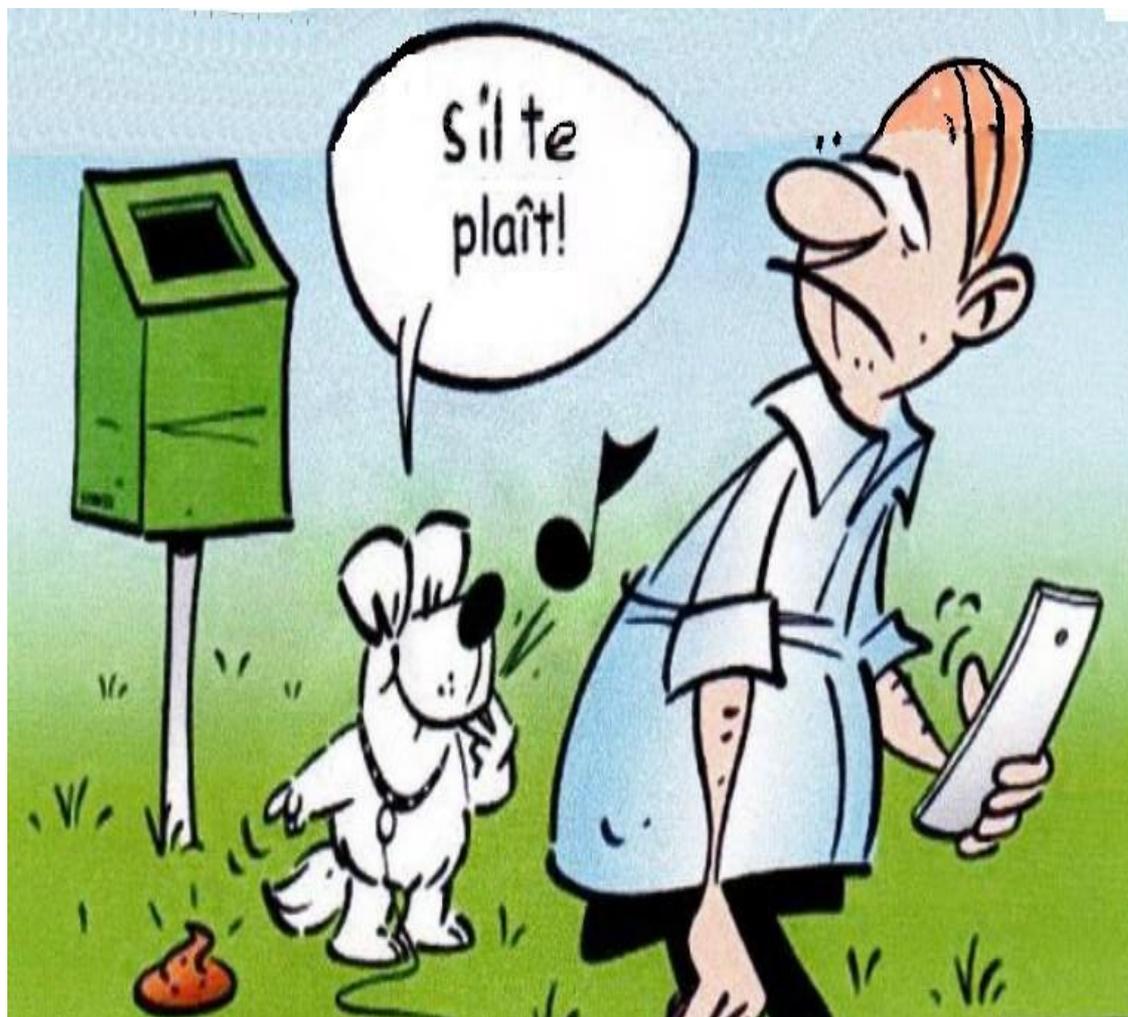
- DÉPÔTS SAUVAGES - suite

Avantages :

- donner de la couleur à la Ville ;
 - valoriser la propreté et inciter les déposants au respect des lieux ;
 - Travailler sur la valeur des déchets en favorisant le réemploi afin que les déchets ne soient plus simplement des encombrants ;
- * Mettre en valeur la « Recyclerie ».

La décision prise, à partir du 1^{er} janvier 2024, de collecter les ordures ménagères d'une fois par semaine à une fois tous les quinze jours, ne va-t-elle pas multiplier les dépôts sauvages.....

LES CROTTES DE CHIENS



Comme tout être vivant, les chiens doivent pouvoir satisfaire leurs besoins naturels.... **mais pas n'importe où !!!** pas dans le bac à sable du square d'à côté pas plus que sur le tapis du salon.... cela s'apprend dès « le berceau » quand l'animal n'est qu'un chiot ou lorsque que celui-ci a déjà quelques années !!!!

Si le maître l'habitue à une sortie régulière, à se soulager là où la Loi l'autorise.... l'habitude sera prise !!!

CROTTE DE CHIENS ***- suite -***

Crottes de chiens en ville : comment s'en débarrasser ?

- * Installer des panneaux de signalisation ;
- Information des usagers au sujet de ramasser les déjections sur la voie publique (endroits stratégiques tels les aires de jeux pour enfants ou le centre-ville et les parcs arborés) ;
- Affichage de la localisation des sacs à déjections ;
- Affichage de la contravention en cas de non-respect de la Loi ;

Canisettes pour chiens :

* Aménager des toilettes pour chiens en ville : ces espaces clos permettent aux propriétaires de lâcher leur chien en toute sécurité et offrent l'opportunité de concentrer les déjections canines en un seul endroit.

Avantages :

Moins de crottes en ville et une propreté urbaine optimisée.

Inconvénients : Problème des implantations géographiques.

- * Multiplier les distributeurs ou les présentoirs de sacs à crottes de chien ;
- Régularité de l'approvisionnement.

CROTTES DE CHIENS ***- suite -***

Pédagogie :

*Faire comprendre aux propriétaires canins les conséquences du non-ramassage (Chute des passants – prolifération de bactéries – danger pour les enfants – mauvaises odeur).

Sanctions :

*Malheureusement, l'application de sanctions par les forces de l'ordre est l'ultime moyen mis en œuvre pour dissuader les propriétaires de faire preuve d'incivilité.



- PARTAGE DE LA VOIE PUBLIQUE - INCIVILITES



Brigade Verte.

La Municipalité a créé cette structure pour pallier les incivilités du quotidien . Cette dernière est opérationnelle et un premier bilan devrait nous être présenté en 2024.

TROTTINETTES

Démarquer les trottinettes Birds des trottinettes particulières.

Les décisions gouvernementales pour les locations de trottinettes existent.

Par contre, les propriétaires ne respectant pas les restrictions demandées auprès des loueurs au sujet des zones interdites (vitesse, casque et assurance) sont soumis aux réglementations de la Ville qui seule en décide !



**Touristes dans ma Ville.
WC..WC..WC...vous n'avez
que ce mot là à la bouche !**



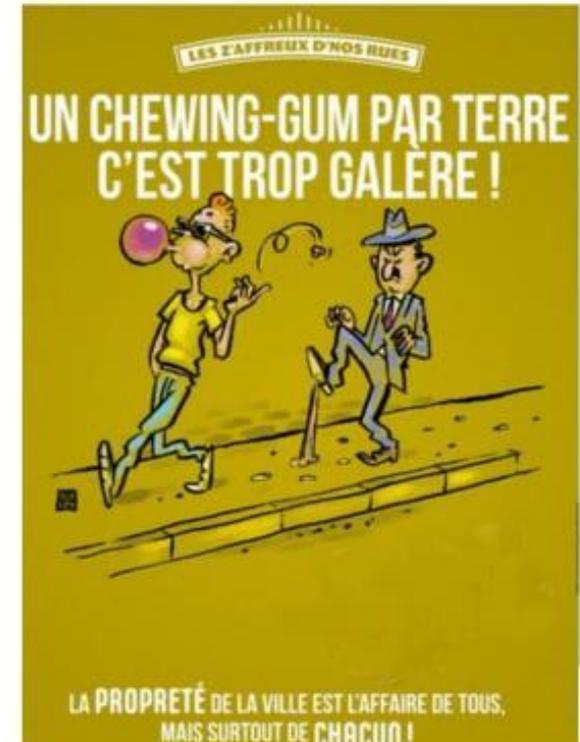
**Heureusement, en attendant,
vous avez des commerçants
fort accueillants pour
l'utilisation de leurs latrines !**

Bestiaire en images des incivilités les plus constatées.



Bestiaire en images des incivilités les plus constatées.

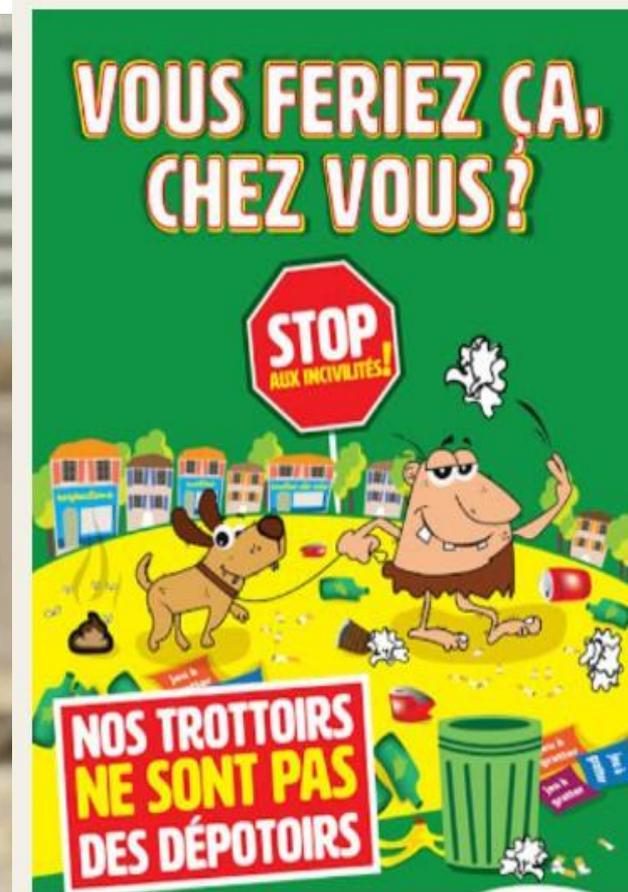
- Suite -



Toutes ces incivilités dégradent l'environnement, entachent l'image de la ville et demandent de la part des services municipaux des moyens humains et matériels conséquents pour ce nettoyage au quotidien. La main à la poche n'est-elle pas la solution ??

Bestiaire en images des incivilités les plus constatées.

- Suite -



Bestiaire en images des incivilités les plus constatées.

- Suite -



- LES PROPOSITIONS D' ACTIONS ET MOYENS A METTRE EN OEUVRE -

Voilà un marquage au sol qui pourrait permettre à chacun de prendre correctement un rond-point.



Des emplacements délimités de dépôt pour les trottinettes



Une signalisation au sol bien définie serait la bienvenue principalement à hauteur des ronds-points ainsi qu'une délimitation de parking à trottinettes mises à disposition des administré(e)s éviterait de retrouver celles-ci déposées un peu partout !!!

- LES PROPOSITIONS D'ACTIONS ET MOYENS À METTRE EN OEUVRE -

La voie publique est parfaitement répartie pour chacun d'entre nous :

Les trottoirs et passages protégés : Passages protégés mieux éclairés ou se signalant automatiquement aux passages des piétons ;

Stationnements : A tort et à travers de plus en plus, certaines rues comme la rue du Maréchal Juin ne permet pas le passage d'une personne à mobilité réduite ou une poussette principalement le soir... où l'on remarque même un tracteur poids lourds stationné sur le trottoir !!!

Gendarmes couchés dangereux : De nombreux passages de ces édifices sont extrêmement dangereux de part leurs hauteurs, pas forcément signalés par des triangles blancs et surtout dans certain cas une descente très raide provoquant un frottement systématique des dessous de véhicules. Il existe pourtant des normes qui ne sont pas respectées en hauteur ou en longueur, ce qui rend leur franchissement très dangereux !!!

Contresens des 2 roues : Le contresens des vélos voire des trottinettes présente de nombreux avantages et s'avère effectivement moins dangereux mais représente un grand danger dans les rues très étroites avec un stationnement des deux côtés de la rue.

En conclusion : Le respect de cette répartition peut éviter un certain nombre d'incivilités, et ce n'est pas parce qu'ils sont dit "Doux" que certains modes de transports ont le droit de tout faire.

- PARTAGE DE LA VOIE PUBLIQUE - INCIVILITES

Nous tenons à remercier mesdames et messieurs les
Élus, Directeurs, Responsables de services
municipaux qui nous ont réservé un accueil
constructif, et nous ont permis d'élaborer ce
diaporama.



Un remerciement particulier à Madame Boisseau-
Rapiteau, et à son équipe.

LE GROUPE GT2
Vous remercie pour votre écoute



M. Yannick COSTESEQUE
M. Michel VALERO
M. Jean-Claude LE COUVIOUR
Me. Josette RABIER-PRIVE
M. Christian HIOU
M. Joseph COUTAND

La lettre de mission du Groupe de travail N° 1

Thème : « *Aménagement du futur parc des sœurs de Mormaison et schéma de liaison avec les autres points touristiques* »

Sommaire

1^{ère} partie : L'historique du quartier du Roc et de la vieille ville

2^{ème} partie : Le contexte, la situation du parc, son intégration dans le quartier, les liaisons douces, le plan des vallées, les accès

3^{ème} partie : L'aménagement du Parc sur la base des thématiques retenues : lieu d'histoire, paisible, familial, nature, culturel



1^{ère} partie

L'historique du quartier du Roc et de la Vieille Ville

La Parc : une situation en lisière du quartier historique de la ville

Le futur Parc d'environ **5450 m²** est situé en contrebas du **Logis du Roc** dans le quartier historique de la ville à proximité de la **place de la Vieille Horloge**, du **jardin des Compagnons**, de la **maison Renaissance**,... et tout près de la nouvelle **place Jacques Chirac**.



Historique du quartier du Roc

À l'origine, la ville était construite face au **château** fort, sur **un roc** qui était traversé par une rivière, **l'Yon** qui a donné son nom à notre ville.

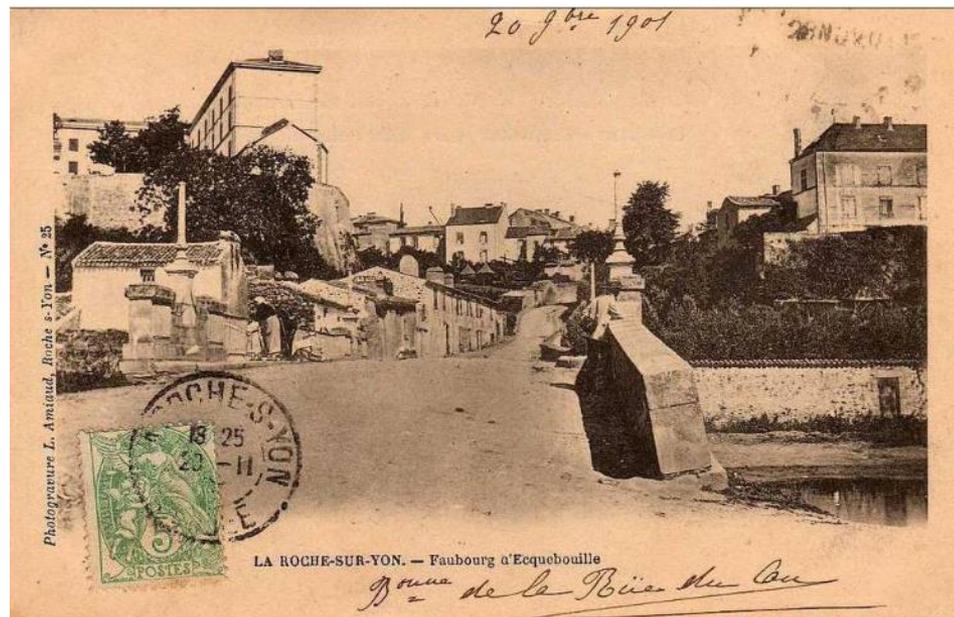
L'Yon doit son nom à l'existence de **Saint Yon** qui vivait dans l'Essonne au 3^{ème} siècle. Il était un disciple de Saint Denis, évêque de Paris avant de devenir ermite dans notre région (Des grottes du côté de Chaillé-sous-les-Ormaux et Rosnay l'auraient hébergé). L'histoire raconte qu'il finit décapité, comme son maître Denis, sur la colline du village qui s'appelle aujourd'hui Saint-Yon dans le département de l'Essonne et compte 900 habitants.

On accède depuis longtemps au **quartier du Roc** par **la rue d'Ecquebouille** avec le pont du même nom (rebaptisé pont Solférino), rue pittoresque avec sa côte à 10% qui sollicite les mollets des cyclistes. Ecquebouille veut dire « *Eau qui bouillonne* ».

L'allée des Tanneurs rappelle que la principale activité économique de la rue d'Ecquebouille était portée par un moulin à tan.

Une quarantaine d'ouvriers travaillaient dans la **tannerie** créée par Jacques-Philippe GOZOLA (1777-1839) un soldat originaire d'Italie qui s'était installé à La Roche-sur-Yon appelée Napoléon au début du XIX^{ème} siècle.

Son fils poursuit l'activité jusqu'en 1843. L'activité cessa en raison de la pollution de l'Yon.



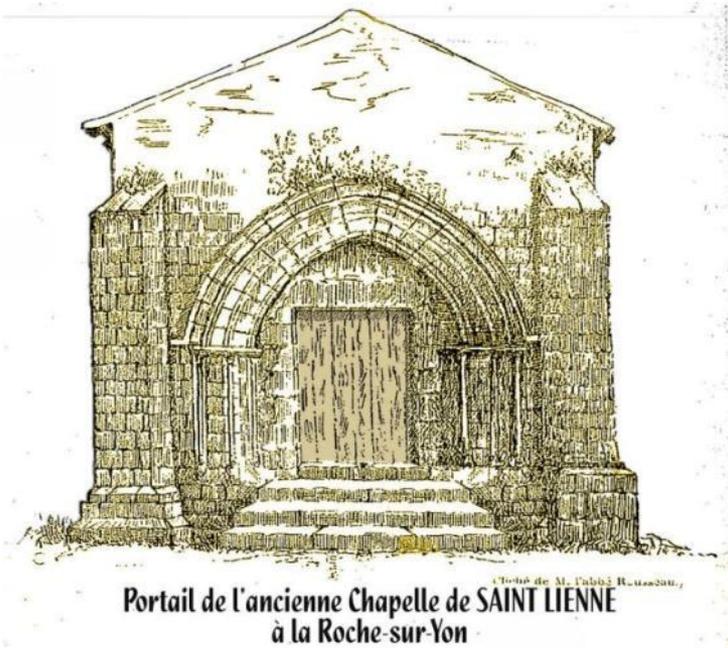
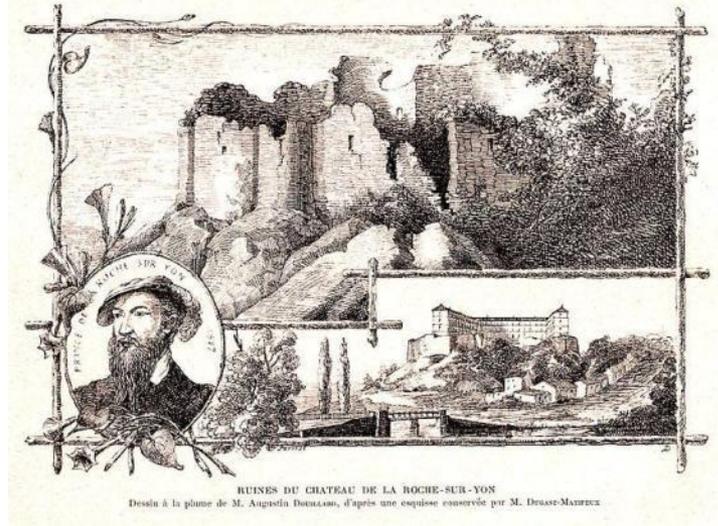
Un projet de port

Au début du XIX^e siècle, un canal avait été envisagé, pour relier l'Yon au port de Moricq, à Angles, dans le Sud Vendée. Il aurait fallu canaliser la rivière, aménager un port avec des quais de déchargement. L'aménagement portuaire voulu par Napoléon n'a jamais été réalisé.

Deux édifices majeurs à La Roche-sur-Yon qui lui ont permis de se distinguer des localités voisines

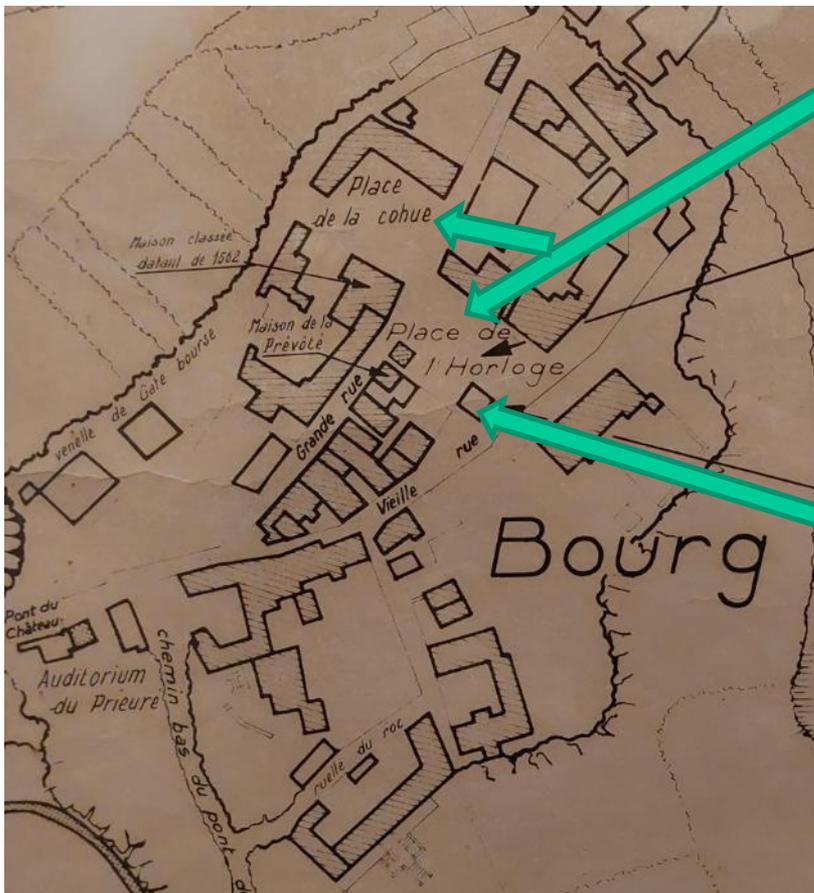
➤ **Le château fort** qui protégeait la contrée contre les ennemis. Il fut construit probablement pour servir de lieu de défense contre les Normands, sous l'égide des comtes du Poitou et des vicomtes de Thouars vers l'an 1000. Pendant les guerres de religion, le château fut assiégé et changea plusieurs fois de mains. Une ordonnance de 1628 en prescrivit le démantèlement. Il fut incendié en 1794 par les troupes républicaines.

Il ne reste que quelques soubassements en bordure de la rue des Poilus.



➤ **Le prieuré de Saint-Lienne** (créé en 994 pour y déposer les reliques du Saint qui était un disciple de Saint Hilaire, évêque de Poitiers) qui fit affluer pendant près de 800 ans les habitants du Poitou. Une plaque a été posée en 2021 impasse de la chapelle St Lienne près de la cité Travot, rue Joffre. Une chapelle de l'Eglise Saint Louis est dédiée à Saint Lienne. Le prieuré dépendait des chanoines de Poitiers.

Le vieux Bourg de la Roche-sur-Yon



➤ **La place de la Vieille Horloge**, autrefois la place du Piloni, était le centre de la vie de la petite cité avec la **place de la Cohue**.



➤ **La tour de l'Horloge**, tour carrée de 9 m de hauteur était surmontée d'un clocheton portant 2 cadrans. Construite vers 1500, elle subit des dégâts au cours des guerres de religion et fut rasée en 1842.

➤ Mentionnée dès le XI^eme siècle, **l'église Saint-Hilaire**, première église paroissiale de La Roche-sur-Yon, était située à côté de l'actuelle place de la Résistance.
 ➤ Incendiée pendant la révolution, elle fut provisoirement réparée, puis enlevée au culte en 1828. En 1842, elle sera vendue aux enchères puis détruite.

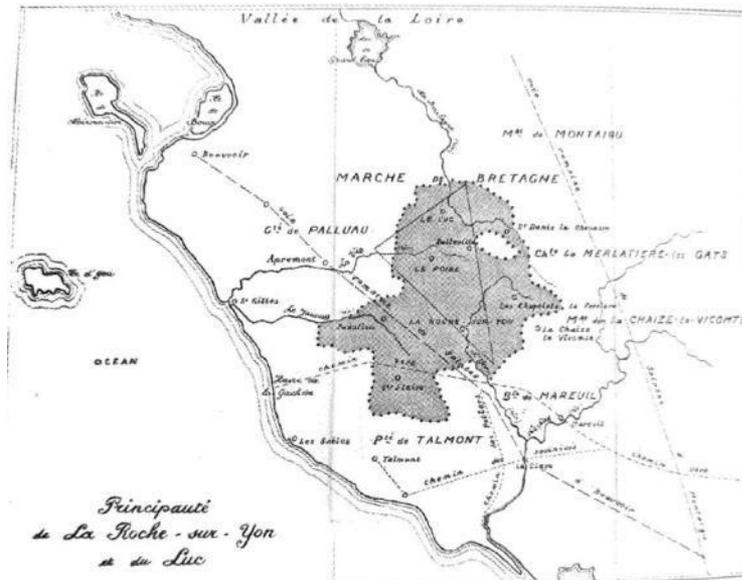
La Roche-sur-Yon une principauté

En 1454, la **Seigneurie de la Roche-sur-Yon**, estimée à 11000 écus d'or, échoit à la branche cadette des Bourbon par mariage d'Isabelle avec Jean II de Bourbon, duc de Vendôme.

Entrée dans la maison des Bourbon, **la Roche est élevée au rang de principauté** au lieu de simple châellenie.

Le fils d'Isabelle et Jean, **Louis Ier de Bourbon** est probablement le premier prince de La Roche-sur-Yon. Il a laissé un portrait de lui, sur un vitrail dans la sainte chapelle de **Champigny-sur-Veude**, en Touraine, avec cette inscription : « *Prince de La Roche* ».

Parmi les princes de La Roche-sur-Yon, on peut citer : Anne-Marie Louise de Montpensier plus connue sous le nom de « **La Grande Mademoiselle** », Philippe d'Orléans dit **Monsieur, frère du Roi Louis XIV**, François Louis, **neveu du Grand Condé**. Il y a eu à Paris un hôtel de La Roche-sur-Yon qu'habita Adelaïde, la fille de ce Condé.



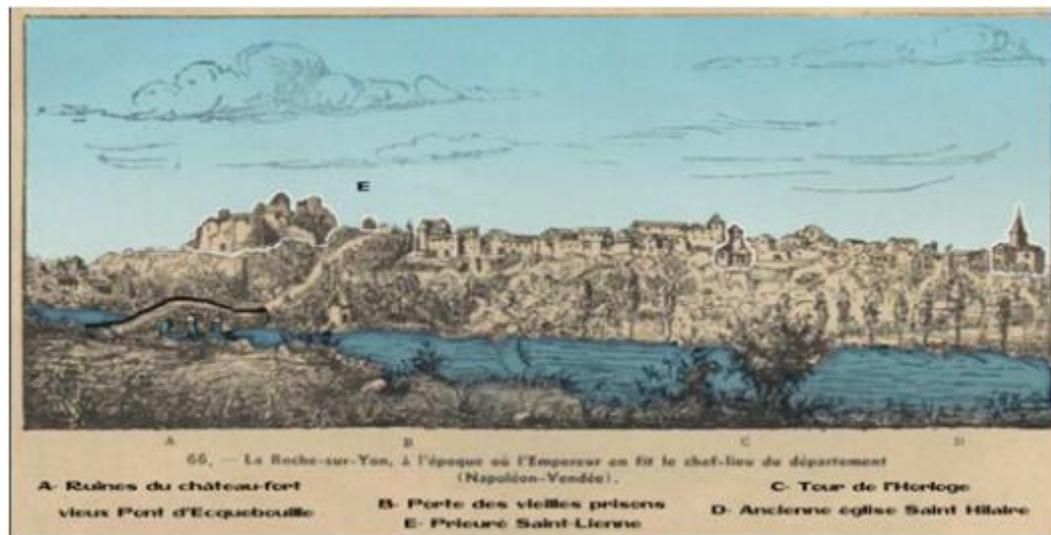
Carte de la Principauté de La Roche-sur-Yon



La Roche-sur-Yon et les conséquences de la Révolution et des guerres de Vendée

- **En 1789**, la ville compte environ un millier d'habitants, avec une seule grande route : Saumur-Les Sables d'Olonne. La petite ville est rapidement acquise aux grands principes de la Révolution.
- **En 1790**, La Roche-sur-Yon devient le siège d'un district, il est proposé de créer le département des Deux-Lays avec La Roche-sur-Yon pour capitale. Mais la concurrence est rude entre les communes de l'ancien Bas-Poitou, et malgré le plaidoyer du maire d'alors Pierre Bacqua, c'est finalement Fontenay-le-Comte, riche de son passé, qui est choisie comme chef-lieu du département qu'on a finalement appelé Vendée. Néanmoins, **La Roche-sur-Yon est le chef-lieu d'une circonscription qui comprend 9 cantons, 51 communes et plus de 43 000 habitants.** Elle devient le siège de l'administration et du tribunal de district.

- **Les guerres de Vendée** sont dévastatrices pour la ville : le bourg est en partie détruit, la population décimée ou dispersée. La ville a perdu ses fonctions de chef-lieu de circonscription, ces dernières ayant été supprimées par la Convention de l'an III. **La Roche-sur-Yon est devenue un simple chef-lieu de canton.**



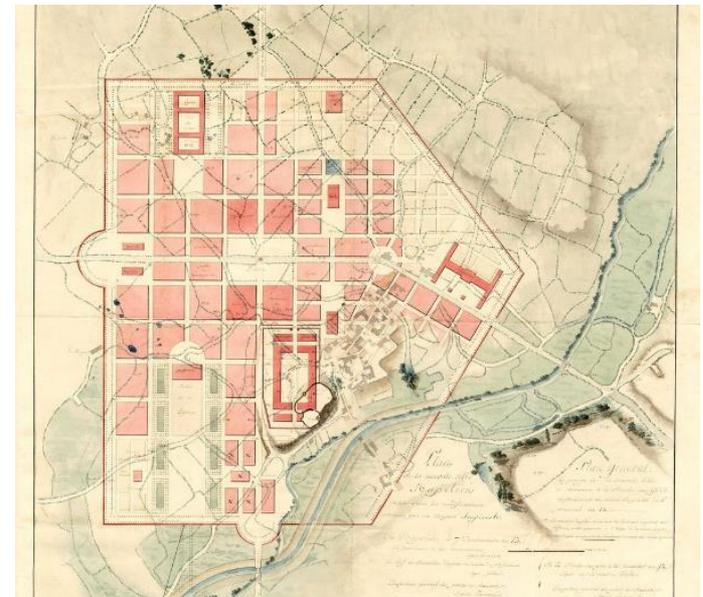
Napoléon bâtisseur de La Roche-sur-Yon

Le 25 mai 1804, alors qu'il est empereur depuis moins d'une semaine, Napoléon signe le décret transférant le chef-lieu de Vendée de Fontenay-le-Comte à la Roche-sur-Yon. **Tout ou presque est à construire**, dans l'esprit de l'empereur, la ville doit être le symbole des méthodes modernes, la dispensatrice des lumières, le lieu de réconciliation des Vendéens.

La ville nouvelle est confiée aux mains des ingénieurs des Ponts et Chaussées qui privilégient la dimension fonctionnelle. Les ingénieurs imaginent un large pentagone de 115 hectares, coupé de rues à angle droit et entouré de vastes boulevards, avec une place centrale située au carrefour de deux routes qui forment ainsi quatre quartiers distincts. L'objectif de l'empereur est d'y accueillir 15000 habitants ; il a fallu attendre 1 siècle pour atteindre ce nombre. La ville nouvelle prend le nom de Napoléon.

La construction de la ville et des principaux édifices est plus longue que prévue : Hôpital : 1811, Tribunal et Prison : 1815, Préfecture : 1818, Eglise Saint-Louis : 1830, Caserne : 1830, Théâtre : 1846.

En revenant d'Espagne **Napoléon et Joséphine s'arrêtent le 8 août 1808 à Napoléon (LRSY)**. Il n'y resteront que quelques heures, Napoléon est très mécontent de l'état de la ville et du retard dans sa construction. Il nomme un nouvel ingénieur en chef Duvivier et un nouveau préfet.



Mazen donne au quartier du Roc son aspect actuel

Fin 19^{ème} la **maison du Roc** est modernisée, elle est la propriété de riches notables.

La place de la Vieille-Horloge était le centre de vie du bourg, là où se tenaient les foires et marchés.

La rue de La Roche-sur-Yon (appelée jusqu'en 1834 Grande rue) qui reliait le château à l'Église Saint Hilaire était très animée jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle. Elle était également connue pour être la rue des maisons closes.

Le quartier du Roc doit son aspect actuel à **Antoine-Natalis MAZEN**, ingénieur, sous-directeur des chemins de fer qui s'installe à La Roche-sur-Yon et achète le logis du Roc dans les années 1920.

Il modernise le quartier qui était insalubre en faisant **construire une dizaine de coquettes demeures**. Les résidents de milieu modeste sont alors contraints de quitter le quartier. **Le Logis du Roc** (XVIII^{ème} siècle) est préservé ainsi que les décors existants.

C'est également à M.Mazen que l'on doit les **2 « gratte-ciel »** des années 1930 qui dominent le boulevard Aristide Briand.



Logis du Roc : décor peint par Abel Bourguais vers 1898

Quartier du Roc vers 1930



Le quartier du Roc aujourd'hui

Le quartier du Roc et de la Vieille Horloge, cœur historique de La Roche-sur-Yon, est aujourd'hui un quartier calme dans lequel les promeneurs se font rares.

L'aménagement du Parc doit s'accompagner d'une revitalisation du quartier, faute de quoi il sera difficile d'attirer les visiteurs.

Des missions ont été réalisées par un groupe du Conseil des Sages en 2017 et un groupe des Assises de quartier en 2019. Voici quelques pistes :

- **Circuit touristique balisé** depuis la place Napoléon et la nouvelle place des Halles
- **Réhabilitation de la place de la Vieille Horloge** et mise en valeur des espaces d'intérêt (Maison Renaissance, maison des artisans, le jardin des Compagnons...)
- **Installation d'artisans et d'artistes** dans le quartier
- **Restauration du mur rue des Poilus** (sous la cité Travot), aménagement d'un point de vue accessible aux piétons au bout de la cité Travot afin de bénéficier d'un vue panoramique surplombant l'Yon et le quartier du Roc
- **Aménagement de l'allée des tanneurs**
- Etc...



2^{ème} partie

- Le contexte,
- La situation du parc,
- L'intégration dans le quartier
- Les liaisons douces, le plan des vallées, les accès.

Les parcs et jardins actuels

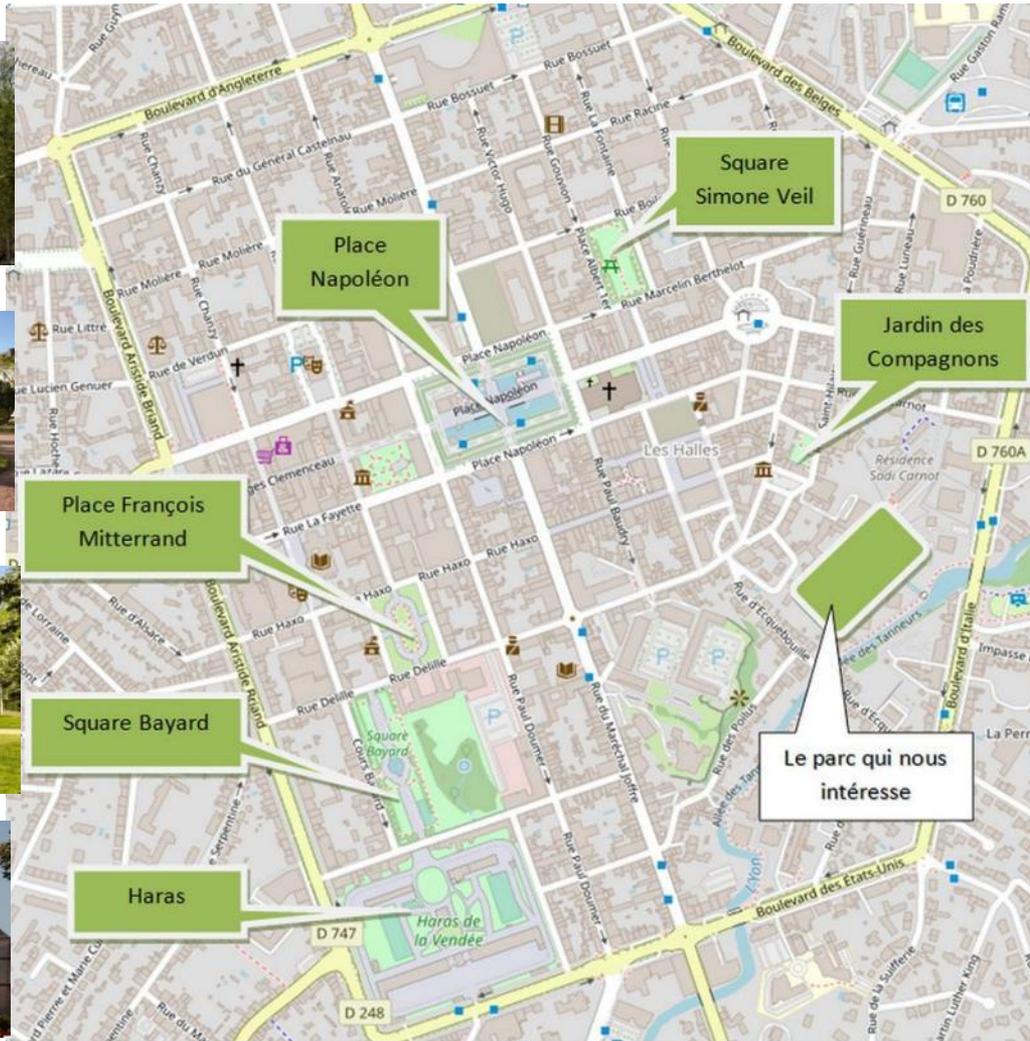


Les espaces végétalisés du XXI^e siècle respectent le projet napoléonien, à l'exception du cours Henri IV, curieusement minéralisé et urbanisé.

La place de la Vendée s'est arborée depuis la fin de sa fonction de champ-de-foire.

- L'alignement de rangées d'arbres est primordial dans les places, parcs et boulevards du pentagone
- Le tracé de la place actuelle, très symétrique, propose un jardin à la française avec trois grammaires : le végétal, l'eau et le minéral
- Le cours Bayard et la Place Albert 1^o ont conservé leurs lignes d'arbres reprenant celles des boulevards
- Seul, le jardin de la mairie se dessine à l'anglaise, avec les plus beaux arbres du pentagone

Les parcs et jardins du pentagone



Le futur parc s'inscrit en complément des parcs existants dans le pentagone

Places de parkings arborées

Place de la gare et Place de la Vendée.

Ces aménagements ombragent les espaces piétons et les stationnements. Ils ne peuvent être considérés comme des parcs mais ils apportent du végétal dans la ville.

Une ligne d'eau peu visible, dans l'axe de l'avenue de la gare, annonce une belle **sculpture des frères Martel**.

Un jeu d'eau, au centre de la **place de la Vendée**, apporte douceur et fraîcheur à l'espace piéton.



L'ordonnancement préfectoral



Le Théâtre, le Jardin de la Préfecture ou place François Mitterrand, Cours Bayard, le Haras.

Cet axe des secteurs ouest du pentagone met en scène, le théâtre en vis-à-vis de l'ensemble de la préfecture, offrant des parcs à la française pour le public : Place François Mitterrand et Cours Bayard et un parc préfectoral arboré et dessiné plus librement derrière des murs périphériques à l'abri des regards.

Le Haras : ses grands espaces autrefois consacrés aux attelages et aux chevaux, participent désormais à de belles manifestations culturelles.

Le Cours Bayard, a une vocation de jeux pour les jeunes yonnais avec des équipements en conséquence.



Autour de la statue de Napoléon

La place Napoléon

Que de projets et que de réflexions d'élus et d'architectes pour aménager la place d'armes d'origine, longtemps vaste parking.

Le projet d'Alexandre Chemetoff a, semble-t-il, mis un terme à ces débats par son beau projet de verdure, d'eau et de promenade, rigoureusement asymétrique, avec toujours en son centre, la statue de l'empereur, fondateur de la ville.

L'animation par des animaux mécaniques y a ajouté une fonction ludique, très adaptée à l'amusement et à la flânerie des familles, des jeunes et moins jeunes.



L'axe place Albert 1° et les Halles

L'espace Simone Veil La place Jacques Chirac

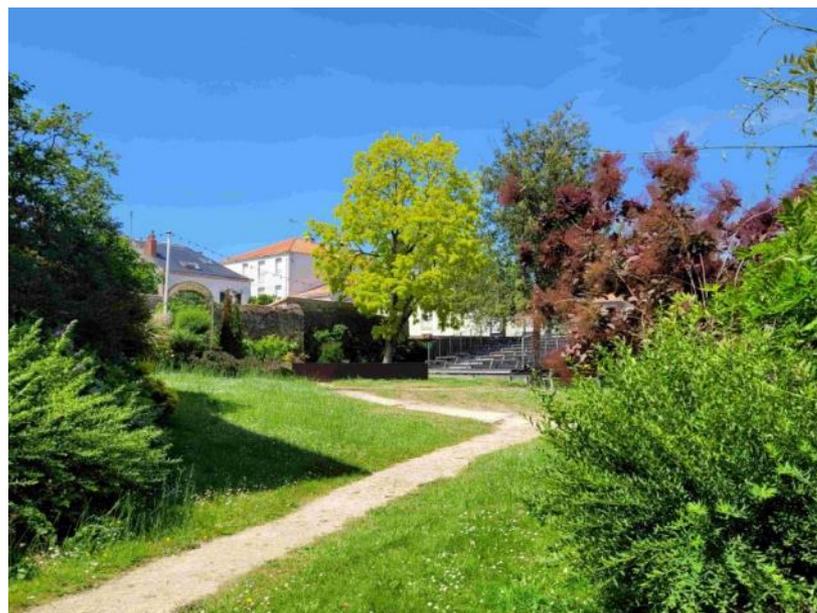
Cet axe du secteur est du pentagone assure le vis-à-vis entre l'espace Veil et la place Jacques Chirac.

L'espace Simone Veil permet de voir se côtoyer le loisir des familles et des enfants par son aménagement, tout en respectant la mémoire de nos anciens combattants, honorée régulièrement par des cérémonies devant le Monument aux Morts des frères Martel.

La nouvelle place Jacques Chirac, bien que peu végétalisée puisque constituant la dalle haute du parking, contrastera par sa minéralisation, support de rencontres et de festivités, aux espaces arborés du pentagone, et participera ainsi, aux respirations urbaines, apportées par tous ces lieux.



Le vieux quartier



Le jardin des Compagnons et la place de la Vieille Horloge

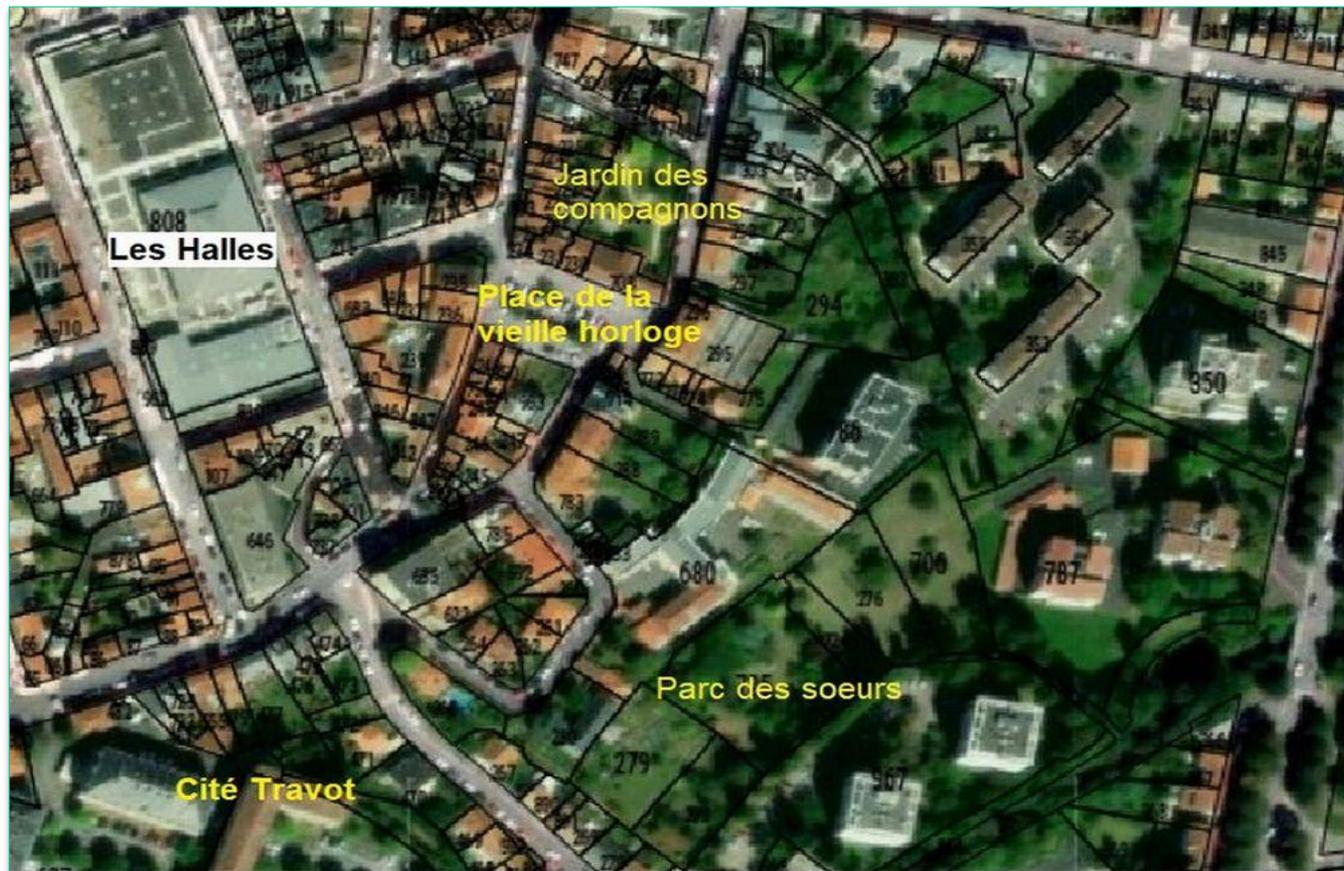
Le parc des sœurs de Mormaison

De la partie haute de ce vieux quartier où nous trouvons **le jardin des Compagnons** et **la place de la Vieille Horloge**, espaces complémentaires, l'un végétal, l'autre minéral, à la partie basse où sera aménagé le parc des sœurs de Mormaison, proche de l'Yon et en flanc de roc.

Le vieux quartier proposera un lien entre ces espaces en totale opposition à la rigueur des parcs et places du pentagone à travers lesquels nous venons de cheminer pour se poser en contre-bas de la cité, dans un lieu assez mystérieux et paisible voué à la culture et l'histoire de la ville.

Le Parc et le vieux quartier du Roc

Le Parc vient ponctuer le **quartier historique** dont la requalification est prévue à la suite de l'aménagement des Halles. La **complémentarité** entre les lieux d'intérêt est évidente : **place de la Vieille Horloge, jardin des Compagnons, demeures « Mazen » du quartier du Roc et le futur Parc.**

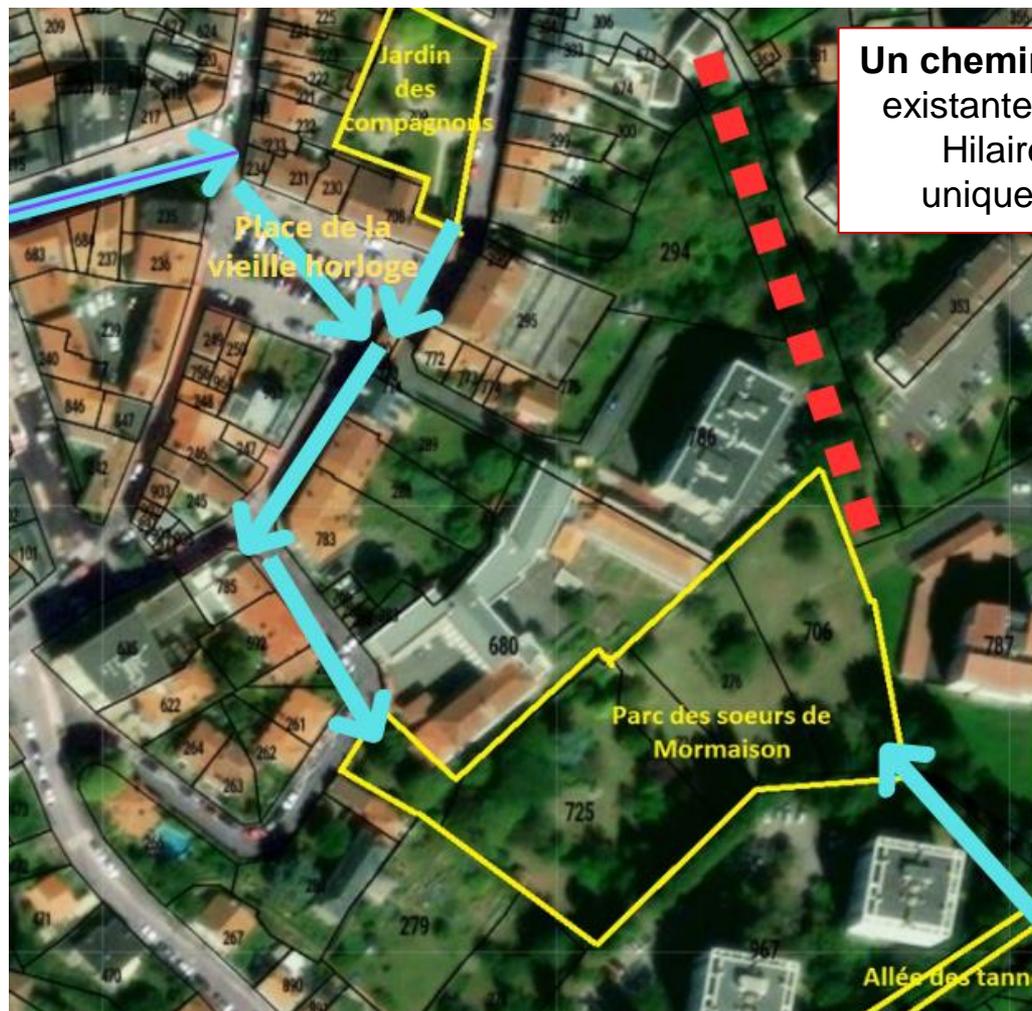


Le parcellaire et ses accès

Accès HAUT

depuis les Halles puis la place de la Vieille Horloge qui dessert le jardin des Compagnons et le quartier du Roc avec son Parc

Un parc enclavé



Un chemin d'accès par une allée existante au départ de la rue St Hilaire, mais qui dessert uniquement une résidence

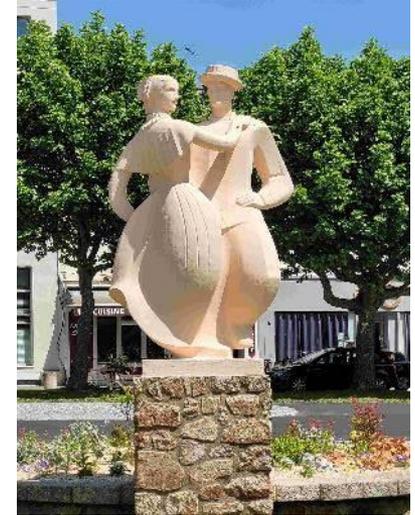


Accès BAS via l'allée des tanneurs en bord de l'Yon

De la gare SNCF au CYEL



La gare et la passerelle



Les danseurs du Bocage



Les Gratte-ciels



Le Pôle associatif



Le Cyel

du CYEL à la Place Napoléon, au Haras, à la place Simone Veil



Le Théâtre



La Poste



La place Napoléon
et l'Eglise St Louis



Le Haras



La place Simone Veil

De la place Napoléon aux Halles et au Parc des Sœurs



Le musée André Malraux



La place Jacques Chirac et les Halles



La place de la Vieille Horloge



Le quartier du Roc et le Parc des Sœurs



Le long de l'Yon

Le parc des Sœurs de Mormaison se situe sur le parcours le long de l'Yon à aménager :

- Allant du **Parc de la Vallée verte à Moulin Papon**
- En passant par le **parc de la Vigne-aux-Roses, l'allée des tanneurs, le parc Rivoli et le parc Alluchon**

Intégration du parc dans le futur plan des vallées



Vallée verte



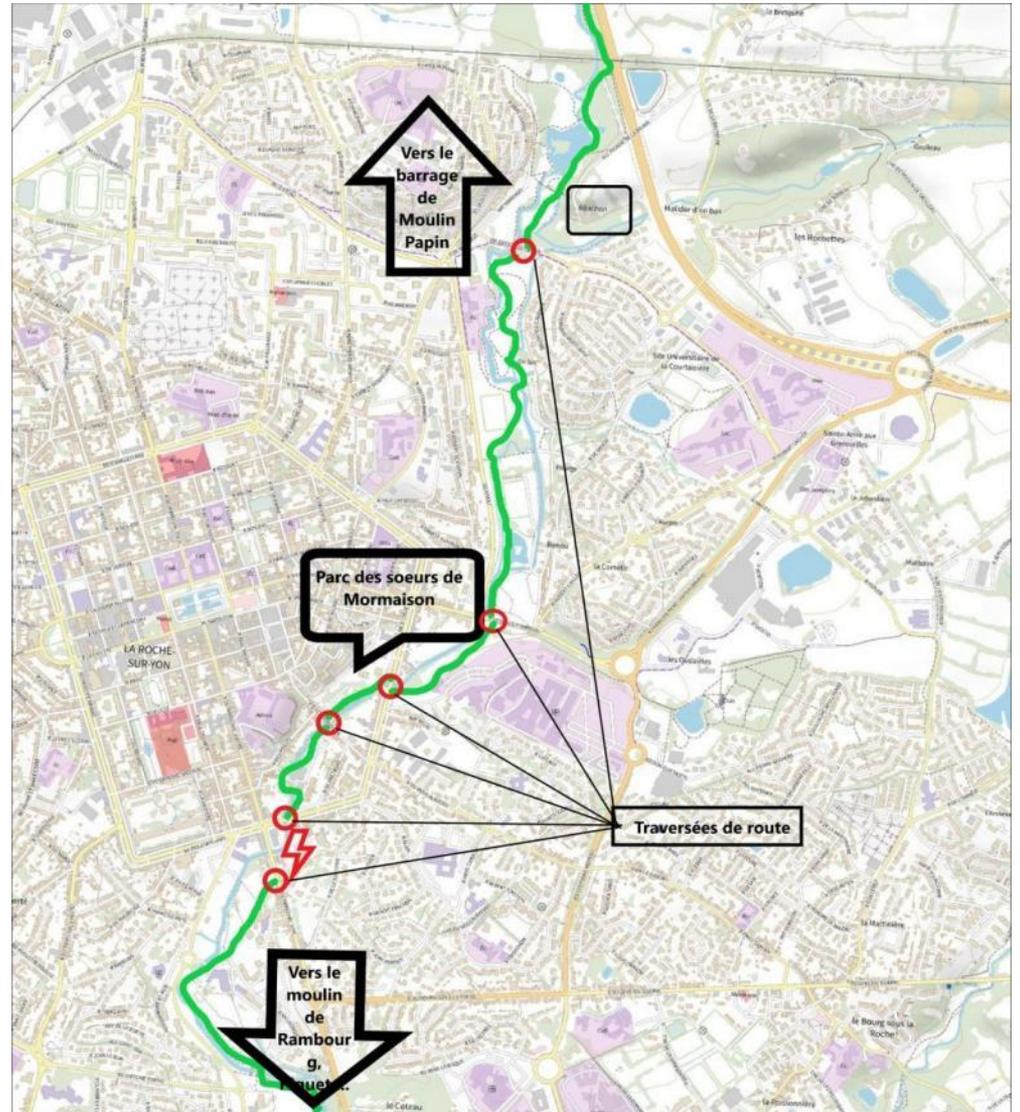
Parc Alluchon



Allée des tanneurs



Moulin Papon



Le long de l'Yon



Promenade par l'allée des Tanneurs



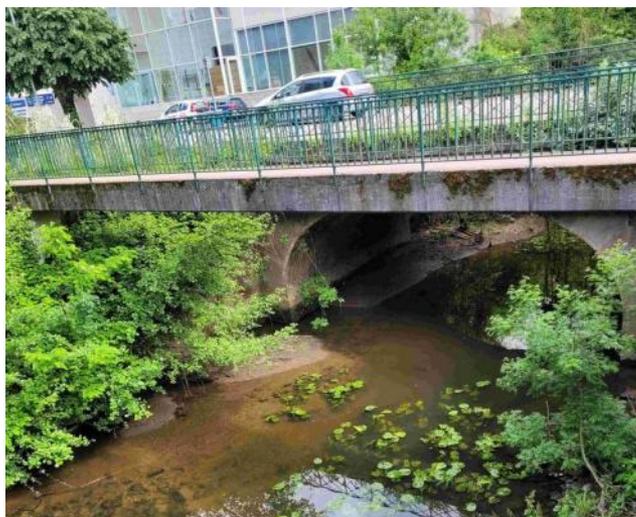
Moulin Papon et le pont des Boches



Du parc de la Vignes-aux-Roses, la Vallée Verte à la Domangère et au Moulin de Rambourg



Les ponts sur l'Yon



Pont Eugène Brethé



Pont Solferino



Passerelle Vigne-aux-Roses



3ème partie

Deux visites de parcs qui nous ont donné des idées :

- L'Arboretum d'Angers
- Le Jardin de la Cure de Mortagne-sur-Sèvre

L'aménagement du parc sur la base **des thématiques retenues** :

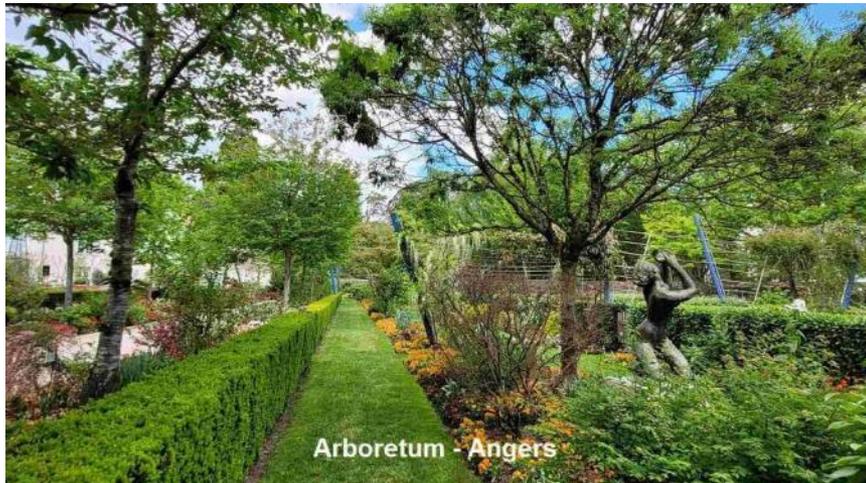
1. Lieu d'histoire du vieux quartier et des origines de la ville
2. Lieu de culture paisible et de partage
3. Lieu nature et familial

Des idées de concept

Après notre retour sur l'**histoire du quartier** et les **origines de la ville** d'avant 1804.
Après **notre parcours de découverte** de parcs en jardins à travers le pentagone,
Après nos **balades le long de l'Yon** et les ponts de la ville basse,
Nous fermons cette phase d'analyse de l'intégration du site, dans la ville, pour se focaliser sur le parc lui-même.

Deux exemples nous permettent d'entrevoir le concept de notre Parc :

- **L'arboretum d'Angers**
- **Le Jardin de la Cure de Mortagne-sur-Sèvre**



L'Arboretum d'Angers

L'Arboretum d'Angers, jardin botanique de 7 hectares, axé sur la conservation d'un patrimoine horticole privé, dans le respect des beaux arbres provenant de tous les continents et plantés par Gaston Allard, à la fin du XIXe siècle. (1863 à 1918)

Autour de l'ancienne demeure, devenue musée François Cacheux, 4 jardins se côtoient :

Le jardin des essais, le jardin des cinq-sens, le jardin des ombrages et celui des biotopes.

Bien que, sans commune mesure avec notre sujet, par sa surface et par son absence de relief, nous avons ressenti le bien-être d'un îlot de verdure au cœur d'une ville, le charme d'une oasis pour les promeneurs en mal de calme et de nature



L'Arboretum d'Angers

A cela s'ajoute, la présence des sculptures au sein de l'architecture des jardins ordonnancés, et plus loin, des lieux pédagogiques : mise en œuvre d'une mare et d'une zone humide, associées à un petit espace de présentation de la naturalisation des différents types géologiques des sols angevins : ardoise, limon, sable et autres.



Nous avons conclu que ces aspects devaient se retrouver dans le concept de notre parc
Retenons les mots :

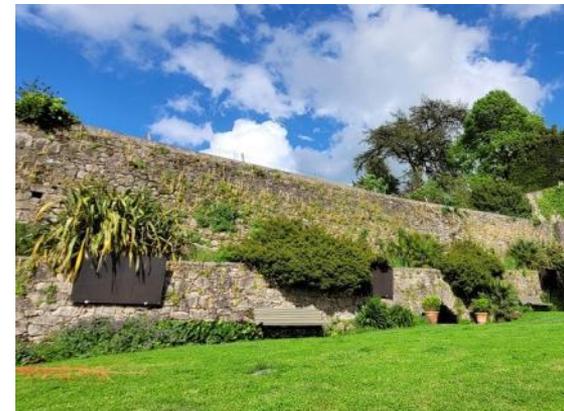
Ilot de verdure, oasis de calme, jardin ordonnancé, œuvres d'art, zone humide, espace pédagogique

Le Jardin de la Cure de Mortagne-sur-Sèvre

En balcon sur la Sèvre Nantaise, sur les pentes accentuées, entre centre-bourg et vallée, ce site de 7500 m² présente de nombreuses similitudes avec le parc des sœurs, principalement par son relief, mais aussi par les bâtiments dominants à l'architecture clissonnaise, avec leurs ouvertures entourées de briques.



L'entrée par un long porche, près de la place de la Mairie, précède les plateaux successifs du jardin, architecturés entre eux par des murs de pierre de soutènement, et reliés par des emmarchements.



Le Jardin de la Cure de Mortagne-sur-Sèvre

Fontaine et mobilier animent les plateaux engazonnés légèrement arborés



Lieu idéal pour les expositions culturelles, les soubassements hauts du construit, accueillent des panneaux d'acier, pour présenter des œuvres ou pour informer sur le lieu.

Au hasard de notre visite, nous avons échangé avec un sculpteur qui terminait le montage d'une structure légère de bois peinte en rouge, en vue de la saison d'été.



Le Jardin de la Cure de Mortagne-sur-Sèvre

L'important bâti en limite haute, l'adaptation à la pente en plateaux, l'émergence de ces sculptures, la présence d'un coin de détente, d'un petit bassin d'eau, sont des éléments qui se sont inscrits dans notre recherche



Retenons les mots :

Un bâti dominant, un gradinage de plateaux, des soubassements supports, des sculptures éphémères, des séquences paisibles.

Les incertitudes de la future résidence

Le parc présente actuellement **une surface de 5456 m²**
En limite haute, un **projet de résidence immobilière** est en cours de conception.

Le construit le plus ancien de l'école de Notre Dame du Roc devrait être préservé.

Le bâti des années 60 laissera place à une nouvelle architecture avec notamment, un corps de bâtiment, refermant la cour et surplombant le parc.

Cette transformation importante influencera l'ambiance du lieu avec une forte présence du construit.



Nous émettons une inquiétude sur l'impact **du parking** de la résidence prévu à partir de l'accès à l'est du terrain. Cette implantation délicate du fait du relief, aura pour conséquence de réduire la surface du parc de près de 500 m² et de placer un aménagement peu compatible avec l'aspect souhaité du lieu.



Les thématiques de concept du Parc

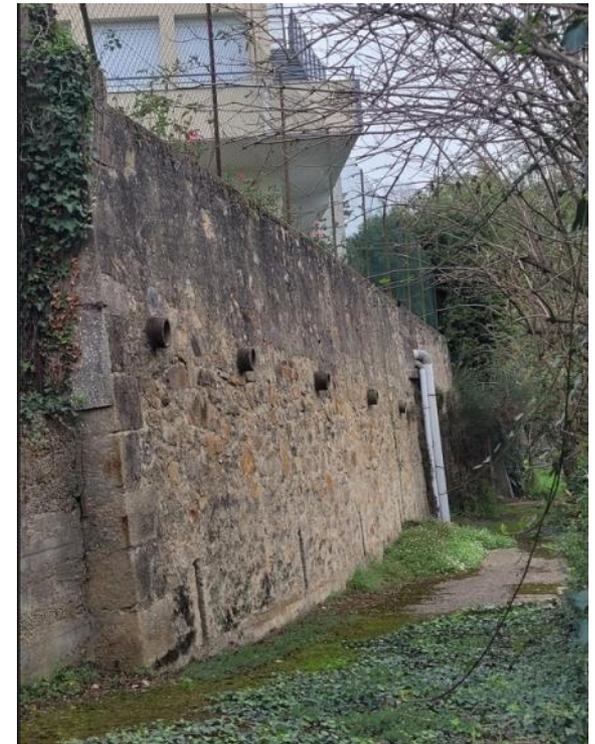
Nous concluons notre exposé, en mettant en évidence **nos approches thématiques**.

L'étude historique et le rapport entre vieux quartier et pentagone napoléonien, les visites à l'Arboretum et au jardin de la Cure, la prise en compte des proximités et des caractéristiques du terrain du futur parc, nous permettent de confirmer nos conseils.

**Ilot de verdure, oasis de calme, au cœur de l'urbain,
Espace pédagogique en trois thématiques :**

1 - Lieu d'histoire du vieux quartier et des origines de la ville

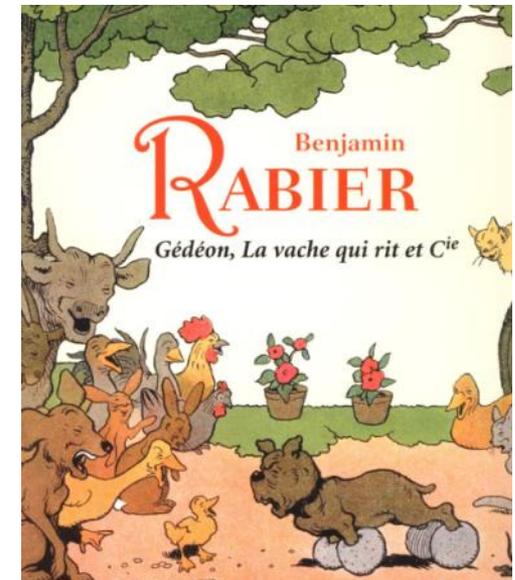
Présence de supports de textes et images, le long des soubassements hauts ou au gré d'un cheminement entre le haut et le bas



Les thématiques de concept du Parc

2 - Lieu de culture paisible et de partage

- Gradinage en **amphithéâtre** ou en plateaux décalés, avec jeu de murs, escaliers, parapets
- **Mobilier** épars et fixe : bancs, transats, tables, et espace autour du puits
- **Un petit espace paisible de lectures**, de contes, de scénettes, de sonorités musicales
- **Sculptures** permanentes et œuvres d'art éphémères
- **Animations autour de Benjamin RABIER** pour les petits et les grands en lien avec le musée



Les thématiques de concept du Parc

3 - Lieu de nature et familial

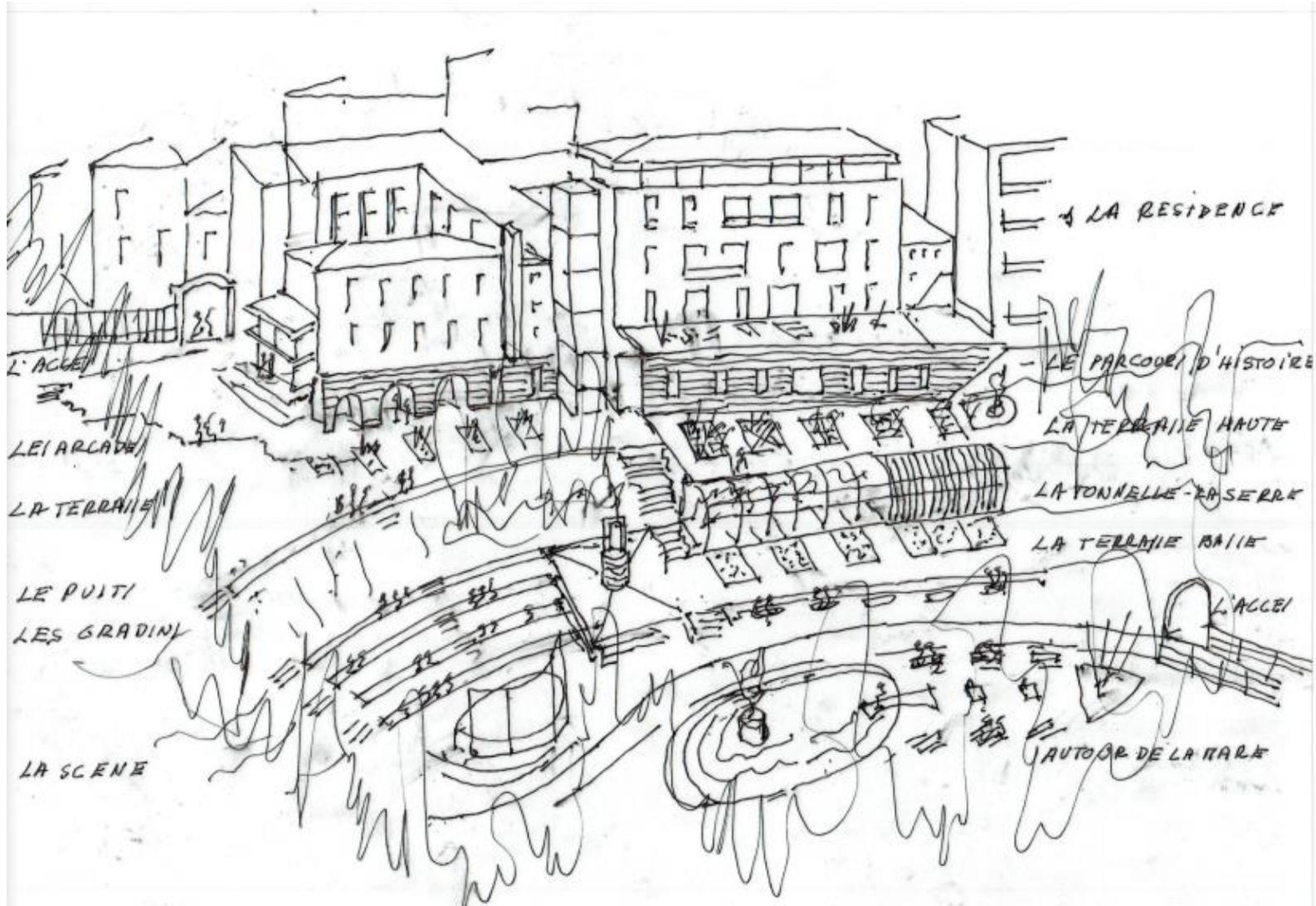
Petits espaces pédagogiques naturalistes : carrés à thèmes horticoles, espace lié à la géologie vendéenne, surfaces végétales avec entretien partagé.

La prairie humide avec sa mare aux canards, lieu de promenade en famille, pédagogie en biodiversité

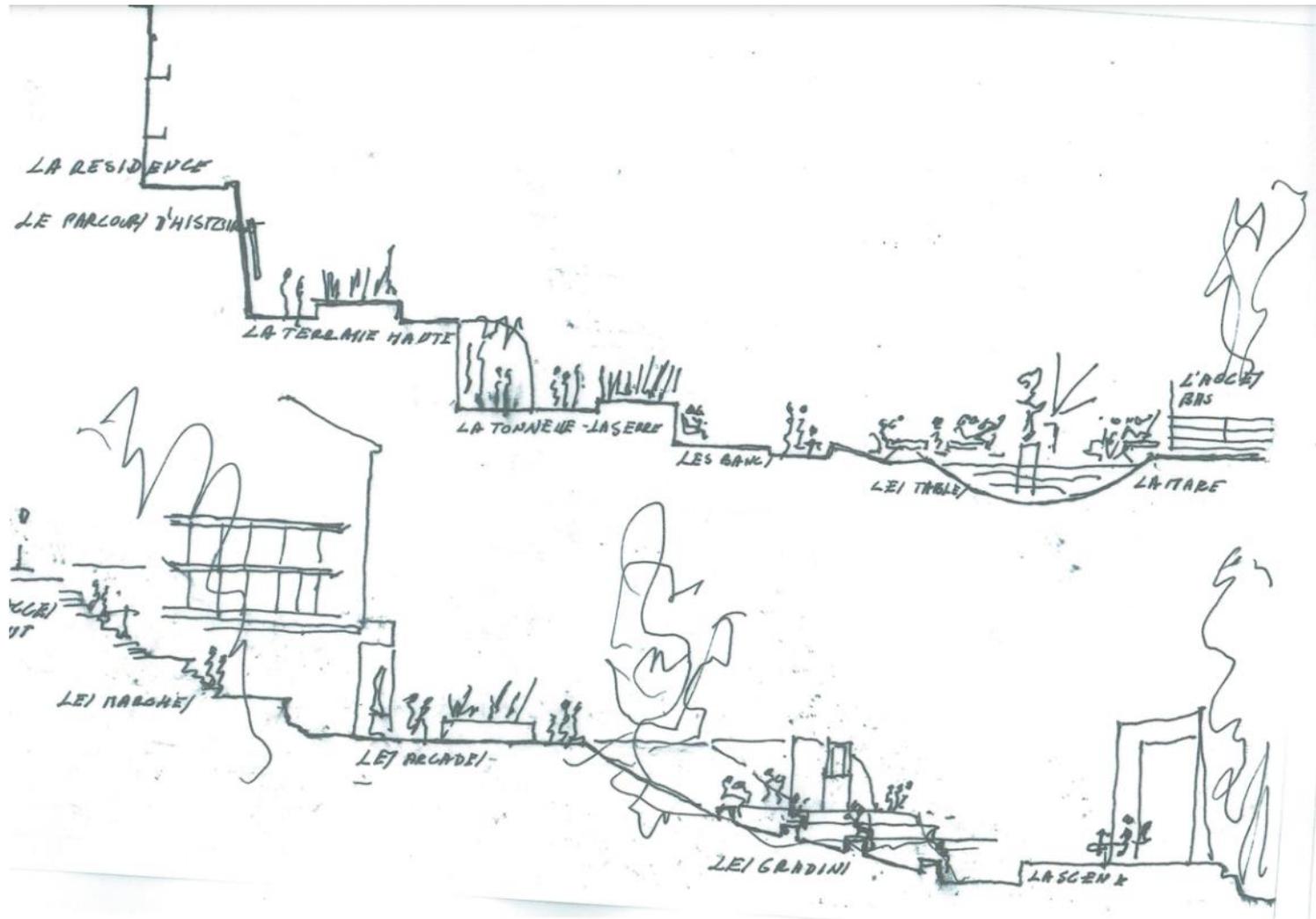
Temps de halte pour les balades par le chemin de tanneurs et le long de la rivière.



Une esquisse de perspective d'ensemble du Parc



Un projet de plan de 2 coupes du Parc



Le mot de la fin

Les membres du GT1 proposent de baptiser le Parc connu jusqu'à ce jour sous le nom de « Parc des Sœurs de Mormaison » :

« PARC DU LOGIS DU ROC »

- ✓ Le ROC parce que c'est le nom du ce quartier de la Roche-sur-Yon et qu'il a donné son nom à la ville,
- ✓ Le LOGIS car nous proposons de mettre l'entrée principale du Parc à côté de l'entrée du Logis du même nom ; nous proposons de créer une nouvelle arche en pierres pour l'entrée du Parc.

Ce nouveau parc public à La Roche est un atout, une vraie opportunité pour :

- renforcer les **îlots de fraîcheur** dans le pentagone face au réchauffement climatique
- enrichir et diversifier les **promenades** pédestres et les circuits touristiques à partir du centre ville ou de la vallée de l'Yon
- élargir les pôles **d'animation culturelle autour du quartier rénové** des halles

Mais tout l'enjeu sera de le promouvoir, d'y attirer du monde, tout en gardant son côté paisible et familial.



Remerciements

Les 12 membres du GROUPE DE TRAVAIL n° 1 :

Françoise ABDALLAH, Guy DURAND, Madeleine ENTZMANN, Daniel GUIBERT, Michel LEFORT, Pierre LIARD, Chantal MADRAS, Claudine PAQUEREAU, Jean-Louis PRINEAU, Michel ROSE, René TELLIE, Patrick WEBERMAN

remercient les interlocuteurs ci-dessous qui leur ont apporté de précieuses informations :

- Dominique BOISSEAU-RAPITEAU, Conseillère municipale déléguée aux Conseils consultatifs et à l'éducation
- Malik ABDALLAH et Pierre LEFEBVRE, adjoints délégués à l'aménagement, à l'urbanisme, aux bâtiments publics, à l'espace rural et à la commission de sécurité
- Yoann RAINEAU Directeur aménagement Urbanisme Habitat Hébergement
- Frédéric SACHOT, chargé d'études au service aménagement
- Maximilien SCHNEL, adjoint à la culture et à la communication
- Sœur MARGUERITE des Sœurs de Mormaison
- William CHEVILLON médiateur culturel
- Raymond GENTY ancien membre du Conseil des Sages et amicaliste
- Nadia PERRIN Responsable de Service Vie des Quartiers et Démocratie Participative
- Edwige ESPINOSA, coordinatrices du Conseil des Sages



Et vous remercient de votre attention !

Les références historiques proviennent en partie du livre de Charlotte de Villiers « La petite histoire de La Roche-sur-Yon »

RETROSPECTIVE DES TEMPS FORTS DE FIN DE MANDAT :

- Participation au forum, « Bosser l'été » le 1 avril, piloté par le 14 Bis.
- Commémoration du 8 mai, et présentation de l'esplanade Jacques Chirac.
- Journée « AVC TOUS CONCERNES » le 9 mai, avec la Fédération des Villes Conseil des Sages.
- Campagne de candidature du Conseil Des Sages du 1 juin au 30 juin.
- Commémoration du 8 juin.

EVENEMENTS A VENIR :

- Commémoration du 18 juin.
- Goûter avec les Conseillers Municipaux Jeunes, les Elus et l'Amicale des Sages :
 - le 05 juillet (Val d'Ornay – Maison de quartier)

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL DES SAGES

- Campagne de candidatures : du 1 au 30 juin 2023
- 12 postes à pourvoir.

L'AMICALE DES SAGES

Actualités et informations

**MERCI POUR VOTRE IMPLICATION
AU SEIN DU CONSEIL DES SAGES.**